21e année — Le n° 10 ct.

Vendredi 4 août 1950 N° 62

Administration et Rédaction :
MARTIGNY
AVENUE DE LA GARE
Téléphone (026) 6 10 52

TARIF DES ANNONCES :

	Mardi	Vendredi
Valais le mm.	10 ct.	10 ct.
Suisse „	13 ct.	18 ct.
Etranger „	14 ct.	20 ct.
Réclames Valais	22 ct.	22 ct.
Réclames Suisse	28 ct.	40 ct.
Mortuaires „	20 ct.	20 ct.

Chèques postaux IIc 52

Le Rhône

JOURNAL VALAISAN D'INFORMATIONS PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

ABONNEMENTS
PAR ANNÉE :
2 fois par semaine Fr. 8.-
Mardi et vendredi
Avec assurance-accidents
pour 2 personnes 11.30
Bulletin Officiel 7.-

Le Vendredi :
Edition spéciale

Chèques postaux IIc 52

Les abonnés au bénéfice de l'ASSURANCE **sont assurés contre les accidents** auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour . . Fr. **1000.-** en cas de décès, Fr. **1000.-** en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. **1000.-** en cas d'invalidité partielle et permanente

Ceux qu'il faut plaindre

Le communisme rêve aujourd'hui de conquérir le monde par la guerre ou la paix. Il prétend transformer jusqu'à la racine les conditions politiques et sociales de l'humanité.

Il y a quelques années, Hitler songeait aussi à créer un ordre nouveau devant durer un millénaire. Or, on sait ce qu'il en est advenu.

Pourtant, il y a une grande différence dans l'attitude des deux dictateurs. Le *führer* de toutes les Allemagnes, comme un hystérique qu'il était, claironnait ses intentions dans des discours tonitruants et les jetait en défi à la face du monde.

Staline, par contre, est sobre de paroles : il agit sans phrases ni discours, et son travail de sape porte ses fruits sur tous les points du globe. L'un après l'autre, les pays qui entourent l'immense empire russe se sont donnés au maître tout-puissant du Kremlin.

Et cela s'est fait sous une certaine apparence de légalité, après des soulèvements intérieurs qui ont empêché toute intervention des puissances, puisque le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes a été solennellement reconnu.

Mais ce qu'il y a de paradoxal dans tout ceci, c'est que ceux qui ont réussi à prendre le pouvoir dans tous les pays satellites n'ont jamais constitué que des minorités agissantes. Cela devrait servir de leçon. Le communisme s'infiltre peu à peu dans les différents pays et constitue une cinquième colonne remuante, hardie et provocante qui fomente des troubles, des grèves, crée mille difficultés au gouvernement et s'efforce de le discréditer aux yeux de l'opinion.

Tout cela finit par développer un climat favorable qui permet finalement aux perturbateurs de l'ordre public de s'emparer du pouvoir.

Dès lors c'est l'élimination qui commence : une épuration totale et terrible, en comparaison de laquelle celle qu'ont adoptée les nazis n'était que jeu d'enfants. Non seulement c'est la disparition des ennemis du régime, mais aussi l'exécution des partisans de la première heure, des idéalistes, de tous ceux qui ne s'inspirent pas de la stricte orthodoxie de Staline.

L'idée de patrie en particulier doit disparaître : il n'y a plus ni Hongrie, ni Bulgarie, ni Pologne, ni Etats baltes, ni Tchécoslovaquie. Les intérêts des divers pays sont tous subordonnés à ceux du vaste empire d'U.R.S.S., c'est-à-dire à ceux du communisme mondial.

On sait ce qu'il en coûte à Tito, un marxiste pur entre les purs pourtant, et dont les crimes contre l'humanité ne sont guère moindres que ceux perpétrés directement par Moscou ; on sait ce qu'il lui en coûte d'avoir voulu conserver des principes nationalistes condamnés par Staline.

Le communisme intégral est une doctrine qu'il n'est permis à personne de discuter, qui pénètre la vie tout entière du citoyen, aussi bien sa vie privée que sa vie publique. C'est une religion qui assujettit l'homme, le subordonne à ses lois avec un fatalisme qu'aucune secte n'a connu jusqu'ici, pas même celle qu'a créé au VIIe siècle Mahomet, qui de la Mecque est parti à la conquête du monde arabe.

On reproche à l'Eglise romaine son absolutisme ; or, celle-ci se cantonne dans le domaine strictement religieux, tandis que le communisme, lui, s'empare de l'homme tout entier : il veut son corps, son esprit, son âme.

Le but que prétend poursuivre le communisme, c'est donc la transformation jusqu'à la racine des conditions sociales et politiques du monde. Cela justifie tout. La fin, disait déjà Bethmann-Holweg, justifie les moyens.

Et voilà qui explique bien des choses.

On sait, en effet, qu'actuellement les communistes de tous les pays ne peuvent plus ignorer les exécutions massives, les odieuses persécutions, les vastes camps de la mort de Sibérie, les conditions inhumaines de travail qui règnent en Russie ; on se demande alors comment, sachant ce qui se passe sous le régime de Staline, ils ne se libèrent pas de la tutelle qui les opprime, et que, bien au contraire, certains rêvent d'un tel régime chez nous.

C'est que, disent-ils, nous vivons une époque de transition, malheureuse évidemment, dans laquelle il faut être impitoyable si l'on veut vaincre et instaurer enfin ce régime parfait, sous lequel l'homme sera pleinement heureux sur la terre. Il faut détruire les germes mêmes de cette ploutocratie capitaliste qui a tenu l'homme, l'ouvrier surtout, durant des siècles, dans la pire des sujétions.

Pour guérir un malheureux atteint de la gangrène on ne doit pas hésiter à faire l'ablation du membre atteint, sans se soucier du mal passager qui s'ensuivra.

Or, le monde dans lequel nous vivons est gangréné : on ne peut laisser périr le patient, il faut le sauver, malgré les souffrances qu'il doit endurer momentanément. Quand il sera débarrassé de sa pourriture, un sang nouveau coulera dans ses veines. La science orthopédique lui procurera ensuite un membre artificiel qui lui permettra de s'adapter à merveille à son nouvel état.

Si cette comparaison n'est pas très juste, elle explique au moins l'attitude de certains communistes de la stricte obédience.

Les excès du libéralisme économique du siècle passé, et du début de celui-ci, les dures conditions faites actuellement encore aux ouvriers dans certains pays, l'incompréhension de quelques patrons, l'indifférence que beaucoup affichent vis-à-vis de toutes les lois morales et divines, ce sont autant de causes, de prétextes ou de ferments qui permettent au communisme de s'implanter et de s'étendre.

Sans doute, tous les communistes ne sont pas des doctrinaires convaincus qui tentent de justifier les atrocités perpétrées au delà du rideau de fer.

Beaucoup sont des aigris, des mécontents qui ne discutent ni ne raisonnent ; ce sont des ennemis de tout ordre, des partisans du chambardement. Pour ceux-là tout est parfait en U.R.S.S. : c'est le paradis sur terre où tous sont pleinement heureux ; seuls les pays occidentaux connaissent la corruption, l'injustice et les sévices.

Ceux-là constituent le plus grand nombre, mais ce ne sont pas les plus dangereux. Ils suivraient aussi bien un nouvel Hitler que Staline.

Mais encore une fois, on oublie trop qu'il y a dans cette religion nouvelle des pontifes sincères, croyant ferme comme roche que toute vérité vient de Moscou et que Staline est un Dieu qui ne saurait se tromper. Ce sont des égarés qu'il est permis de plaindre sincèrement plus encore que de blâmer...

CL...n.

Notre santé

Quelques perles... médicales

La maladie est un besoin pour les riches, une catastrophe pour les pauvres, un passe-temps pour les autres.

Il est bon de laisser croire à chaque malade qu'en en soigne beaucoup d'autres, mais que l'on ne s'occupe que de lui.

Il n'y a pas de drogues amères pour un malade qui possède la confiance de son médecin.

Mieux vaut une maladie imaginaire qu'une bonne santé par persuasion.

Le malade n'accepte d'entendre parler des maux d'autrui que pour les comparer aux siens.

Certains malades se prennent pour des anges... Ce sont ceux qui font le plus endiabler le médecin.

La plus grave complication des maladies, c'est l'entourage. (« Médecine et Hygiène ».)

Trafic touristique.

En juin dernier, 26,365 personnes sont descendues dans les hôtels de Bâle-Ville, contre 24,944 en juin 1949, mais le total des nuitées a diminué par rapport à l'année dernière. La durée moyenne du séjour a été de 2 jours pour les hôtes suisses et de 1,3 jour pour les étrangers. Ce sont les touristes britanniques qui viennent en tête, en ce qui concerne les nuitées, suivis des ressortissants de Hollande, U. S. A., Belgique, France, Allemagne et Suède. Le nombre des Américains, des Hollandais et des Belges est en forte augmentation.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Deux reins de trop !

Après plusieurs radiographies, les médecins de l'hôpital de Metz ont découvert que la jeune Mireille Chrétien, 11 ans, de Morhangue, a quatre reins.

Le professeur M. Leman, chef de la section chirurgicale de l'hôpital, s'est refusé à opérer la fillette, craignant que l'opération ne lui fût fatale.

On essaiera donc de « dessécher » à l'électricité les deux reins supplémentaires.

L'habitude d'écrire se perd...

A l'assemblée générale de « Pro Téléphone », M. Möckli, directeur aux P. T. T., a déclaré qu'en 1945, la proportion entre la correspondance postale et téléphonique était encore de 55% pour la première et 45 % pour l'autre. En 1949, la situation était déjà renversée : 40 % des messages écrits et 60 % de conversations téléphoniques. Il faut s'attendre que l'évolution s'accentue encore en faveur du téléphone.

Livres à colorier magiques

Le bazar Nordiska Kompaniet de Stockholm offre au prix de 1,75 couronne pièce des albums à colorier d'un nouveau genre. Leurs images aux couleurs splendides apparaissent lorsqu'on badigeonne les pages avec un pinceau simplement humecté d'eau. Trois volumes ont paru jusqu'à présent : « La méchante petite oie », « Le Chaperon rouge » et « Le Petit Poucet ».

Une reprise au bas de la reine Elisabeth

Décidément la reine Elisabeth d'Angleterre ne semble guère appelée à figurer parmi les modèles de l'élégance. L'autre jour, c'était le « Sunday Pictural » qui reprochait à la souveraine les défaillances de son goût vestimentaire. Aujourd'hui, c'est la presse irlandaise qui, indiscrète, dévoile un secret : lorsque la reine, dernièrement, arriva en Irlande, la foule massée sur le port a pu observer que la couture du bas gauche de Sa Majesté avait une longue et assez visible reprise. Les bas sont-ils donc si rares en Angleterre ? demandent les journaux de l'Eire, ou ce bas mal raccommodé est-il le symbole du raccommodage anglo-irlandais ?

Logique trop logique...

Un fermier d'un hameau du sud de la Suède a écrit à la Société nationale de radiodiffusion pour demander qu'on réduise de 50 % sa taxe de concession. Motif : il est sourd d'une oreille...

CHRONIQUE INTERNATIONALE

FLUCTUATIONS EN COREE.

Le communiqué de la 8e armée américaine publié mercredi soir, dit que les troupes américaines ont repris les hauteurs situées à l'est de Chingju, qu'elles avaient perdues la veille. Des informations avaient annoncé que ces unités américaines avaient été cernées par de puissantes forces nordistes.

Par contre, les forces américaines ont dû abandonner l'important centre ferroviaire de Kumchon, à mi-chemin entre Taejon et Taeju. Les Américains ont fait sauter le pont de chemin de fer avant de se retirer.

L'objectif des Nordistes est maintenant d'atteindre au plus vite le port de Fusan, mais ils ont échoué jusqu'à ce jour et n'ont pu empêcher le débarquement de nouvelles troupes ni du nouveau matériel. La situation sur le front de Corée, bien que grave, serait en voie d'amélioration, déclare-t-on au Département de la défense américaine.

DISCUSSIONS STERILES A LAKE SUCCESS.

Le retour de l'U.R.S.S. au Conseil de sécurité a eu pour effet de reconstituer le bloc anticommuniste. D'emblée, en effet, le délégué soviétique Malik a adopté une attitude agressive, en dirigeant des attaques virulentes contre les U.S.A., et en demandant l'expulsion immédiate du délégué de la Chine nationaliste. Pas moins ! Cette proposition, mise au vote, a été combattue par 8 voix à 3 (U.R.S.S., Yougoslavie et Inde).

Puis M. Malik, qui est président du Conseil de sécurité, a mis à l'ordre du jour de la séance de mercredi les points de la délégation soviétique suivants : reconnaissance du représentant du gouvernement de Pékin (communiste) comme délégué de la Chine et règlement pacifique de la question coréenne.

La délégation américaine a proposé un seul point : plainte contre l'agression commise contre la République de Corée, qui figure déjà à l'ordre du jour du Conseil depuis que l'affaire de Corée a été abordée.

La discussion sur ces points fut absolument stérile, chacun voulant rester sur ses propres positions. On ne demanderait cependant pas mieux d'un règlement du conflit coréen ; mais quels sont ces moyens qu'auraient à soumettre les Soviets pour y parvenir ?

LE ROI LEOPOLD A PRIS LA DECISION QUI S'IMPOSAIT.

Ainsi que nous l'avons brièvement annoncé dans notre dernier numéro, le roi Léopold, à l'issue d'un dramatique conseil des ministres qu'il présida, a finalement décidé d'abdiquer. Le roi ne s'est soumis qu'à la condition que ses pouvoirs soient délégués à son fils, le prince Baudouin, qui accédera au trône à sa majorité, soit en septembre. Cette proposition a été acceptée par tous les partis.

Le ralliement autour du prince Baudouin semble donc traduire l'attachement du pays à l'institution monarchique.

Dans ce drame qui vient de secouer toute la Belgique, on peut également ajouter que le roi, comme premier citoyen du pays, ne s'est pas révélé être un homme vraiment à la hauteur des circonstances.

Automobilistes !
Pour tous travaux de garniture intérieure de votre voiture :
Paul DARBELLAY Martigny-Ville
sellier, téléphone 6 11 75

LES CIGARETTES
PLAYER'S
VIRGINIA

font des loisirs un plaisir

SUR LE VIF...

Son pain noir

Elle avait bien quatre-vingts ans la bonne vieille que j'ai aperçue en cette vesprée estivale, la faucille à la main, en train de couper le seigle.

Un seigle blond et haut, aux épis barbus courbés en révérence.

Drin-drin, chantait la faucille dans le chaume qui mourait. Un bruit de foin que l'on foule, un crissement de paille froissée lui répondaient.

Pour un moment les cigales suspendaient leur complainte ; les grillons s'enfonçaient dans leur trou : Drin-drin...

* * *

Le soleil couchant dorait les javelles amoncelées la veille en pyramides de bénédiction. Ses rayons donnaient aux épis l'éclat de l'or des ostensoirs qui déambulent dans nos rues pavoisées, le jour de la Fête-Dieu.

Effectivement, le faisceau des blondes javelles n'est-il pas le symbole du pain ? C'est bien de là que le paysan de la montagne va tirer la miche brune dont il fera un de ses aliments quotidiens.

Combien de pains sortiront de ces petites gerbes ? Et combien de bouches s'en délecteront à la table familiale ?

* * *

Quand la batteuse — ou le fléau — aura détaché le grain et que le meunier en aura fait jaillir la grise farine, le petit four banal recevra la pâte onctueuse et molle, préparée par la ménagère. Bientôt on en tirera les grosses galettes brunes : le bon pain de seigle.

Du pain noir, oui, mais si parfumé, si appétissant. Il sent à la fois la terre qui fut son berceau, le bluet et le coquelicot qui ont tenu au jeune épi fidèle compagnie. Et aussi l'air des espaces, le soleil, la pluie et le vent...

Au service militaire, un camarade de tout là-haut recevait de temps en temps sa miche de pain noir, qui venait tout droit de chez lui. Comme on le taquinait à ce propos, il répondait, narquois : « J'aime mieux ça que votre pain de demoiselle ! »

En réalité, on enviait ce bon bougre aux dents blanches et au pain noir qu'il accompagnait de fromage de l'alpe et de viande séchée, et qu'il arrosait aussi de quelque bonne bouteille que « la mère » (il ne disait jamais « ma maman » ou « mon papa ») lui avait glissée dans son dernier colis.

Freddy.

Nominations militaires

Le Département militaire fédéral vient de procéder à diverses promotions dans les états-majors et troupes fédérales.

Voici celles qui concernent notre canton :

au grade de lieutenant, les sous-officiers : Raphaël Saudan, Martigny-Croix, Cp. DCA 6 ; Marc Jost, Sierre, Cp. san. mont. II/10 ; René Chanton, St-Nicolas, Cp. subst. 10 ;

au grade de capitaine, les premiers-lieutenants : Casimir Rey, Ayent, Esc. mot. drag. I/13, et Léon Udry, Vétroz, Bat. fus. mont. 12.

Togal
est d'un effet rapide en cas de:
Goutte, Lumbago, Sciatique, Rhumatisme, Maux de tête, Refroidissements, Douleurs nerveuses
Togal dissout l'acide urique et élimine les matières nocives. Aucune action secondaire désagréable. Dosage en forme de tablettes, se prend facilement. Plus de 7000 médecins attestent l'action excellente, calmante et guérissante du Togal. Prenez donc Togal en toute confiance! Dans toutes les pharmacies Fr. 1.60 et Fr. 4.—

LES SPORTS EN VALAIS et ailleurs...

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

LA PREMIERE ETAPE DES ALPES FUT DECEVANTE

L'étape Nice-Gap, par les cols de Vasson, de la Cayolle (2326 m.) et de la Sentinelle, a été sans histoire. Tous les favoris sont restés ensemble jusqu'à l'arrivée, que le Français Geminiani fut le premier à franchir, détaché.

Ce manque de combattivité a très bien fait l'affaire de Kubler, lequel a pu conserver intégralement son avance sur ses rivaux immédiats. Les autres coureurs suisses n'ont pas d'autres prétentions que d'apporter une aide totale à leur chef d'équipe.

L'OFFENSIVE DE BOBET

La 2e étape des Alpes, menant les coureurs de Gap à Briançon (165 km.) par les fameux cols de Vars et de l'Izoard, s'est disputée sous la pluie et la grêle, ce qui rendit la tâche des concurrents extrêmement pénible.

Bobet, comme prévu, a lancé une offensive qui a partiellement réussi. Le champion de France a passé le premier à chaque col et a gagné l'étape à Briançon nettement détaché.

Mais, après lui, vient immédiatement Kubler qui a fait une course absolument magnifique. Le Suisse, malgré deux crevaisons, s'est classé 2e à l'arrivée. Il se distingua dans la montagne et fut, avec Bobet, le meilleur grimpeur, puisque 3e au passage du Vars et 2e à l'Izoard !

Ferdi a consolidé sa position de leader sur Ockers de 50 précieuses secondes. Bobet, 3e, se trouve à 6' 46".

Bonne tenue en général de nos autres représentants, qui tiennent toujours le « coup » ! Aeschlimann s'est offert le luxe de la 15e place dans cette plus dure étape du Tour de France.

LA FORMIDABLE REPLIQUE DE KUBLER

Bobet, qui avait pris quelque 4 minutes, mercredi, à Kubler, a dû les rendre dans l'étape Briançon-St-Etienne, et même avec de bons intérêts ! En effet, le champion suisse, absolument déchaîné, a passé l'arrivée en deuxième position derrière Geminiani, mais avec 5' 52" d'avance sur Bobet, qui paya son effort de la veille par un magistral « coup de pompe » en fin de course !

Kubler a administré la preuve — si elle était encore bien nécessaire — qu'il était le plus fort au Tour de France, depuis le retrait des Italiens du moins. Le maillot jaune n'a jamais si bien tenu à ses épaules qu'aujourd'hui, au lendemain des Alpes dont ses rivaux pensaient se servir pour l'abattre.

Il reste évidemment encore 645 kilomètres à parcourir de St-Etienne à Paris et une casse est vite arrivée... Mais ne pensons qu'à la valeur de Kubler, et sur celle-ci il ne sera pas battu. Le Suisse ne cédera à quiconque son précieux maillot, lequel vaudra, ne l'oublions pas, un joli million de francs à son porteur, le 7 août, au Parc des Princes...

Briançon-St-Etienne, 291 km.

1. Geminiani, les 291 km. en 8 h. 49' 11" ; 2. **Kubler,** 8 h. 49' 45" ; 3. Ockers, 4. Impanis, 5. Piot, 6. Kirchen, m. t. ; 7. Meunier, 8 h. 51' 02" ; 8. Kemps, 8 h. 51' 22" ; 9. Verschueren, 8 h. 55' 03" ; 10. Bernard Gauthier, 11. Louis Bobet, m. t. ; 22. Aeschlimann, 9 h. 08' 34" ; 29. Robic, m. t. ; 36. Weilenmann, 9 h. 15' 10" ; 38. Croci-Torti, m. t. ; 43. Zbinden, 9 h. 18' 5".

Le classement général

1. **Ferdi Kubler,** 126 h. 42' 44" ; 2. Ockers, à 3' 26" ; 3. Bobet, à 12' 34" ; 4. Geminiani, à 20' 22" ; 5. Kirchen, à 25' 17" ; 6. Piot, à 26' 42" ; 7. Robic, à 36' 57" ; 8. Brambilla, à 40' 39" ; 9. Meunier, à 42' 14" ; 10. Impanis, à 43' 54" ; 42. Aeschlimann, 128 h. 55' 36" ; 44. Croci-Torti, 129 h. 09' 22" ; 51. Weilenmann, 130 heures, 02' 42" ; 52. Zbinden, 130 h. 35' 18".

Demain samedi, St-Etienne-Lyon, 98 km. contre la montre

Une occasion pour Kubler de se défaire du « suceur de roue » Ockers. Dt.

La course de côte Sierre-Montana

C'est dimanche prochain que se courra cette nouvelle édition qui prend de l'ampleur d'année en année. Plus de 100 coureurs, répartis dans les catégories juniors et amateurs, prendront le départ. La liste des engagés amateurs comprend une pléiade de champions qui ont nom Breu, Heimberg, Perrenoud, Bobba (vainqueur en 1949), Blanchard, Granicher, Triverio et tous nos as valaisans tels qu'Héritier, Elsig et autres.

Les juniors alignent également des coureurs de premier plan et la lutte sera âpre entre les gars du Cyclophile sédunois et des hommes comme Croset de Genève.

Une innovation est à signaler, c'est la distribution de primes de passage dans le village de Blusch.

L'après-midi, les meilleurs amateurs se retrouveront sur le circuit d'Y-Coor pour disputer un critérium long de 67 kilomètres, soit un total de 70 tours. Cly.

MOTOCYCLISME

Le Circuit national des 13 Etoiles décidera...

Dernière épreuve du Championnat suisse, catégorie nationale, le IIe Circuit de Martigny pour motos et side-cars, les 23 et 24 septembre, donnera lieu à une formidable bataille entre les prétendants aux titres 1950. Comme l'année dernière, nous retrouverons aux prises les Galfetti, de Mendrisio, Albisser, de Laufon, Perregaux, de Coppet, les side-caristes Meier, Reichlin et le leader actuel de la catégorie Inglin, du Locle, etc.

D'ailleurs, nous aurons encore l'occasion de présenter à nos lecteurs les concurrents du prochain Circuit des 13 Etoiles, qui s'annonce d'ores et déjà sous les meilleures auspices. En attendant, le comité d'organisation, placé sous la présidence de M. Maurice Pellouchoud, œuvre avec beaucoup d'entrain et de confiance en sa réussite.

Martigny vivra deux belles journées d'un sport spectaculaire entre tous les 23 et 24 septembre !

LUTTE

Championnat d'été

Devant de nombreux spectateurs, s'est déroulé à Savièse, cadre choisi pour une telle manifestation, le championnat d'été de lutte suisse, qui a donné les résultats suivants :

Knöringer Joseph, Bramois, 47.80 ; Métrailler Raymond, Bramois, 47.70 ; Brigger Félix, St-Nicolas, 47.70 ; Fellay Albert, Martigny, 47.50 ; Dessimoz Bernard, Savièse, 47.30 ; Courtine René, Savièse, 47.10 ; Héritier Basile, Savièse, 47 ; Plan Josy, Saxon, 46.90 ; Knöringer Pierre, Bramois, 46.70 ; Carraux Albert, Illarsaz, 46.60 ; Dubuis Paul, Savièse, 46.30 ; Reynard Willy, Savièse, 46.20 ; Gillioz François, Saxon, 46.20 ; Heinzen Bruno, Sierre, 45.90 ; Follin Marcel, Saxon, 45.70 ; Fumeaux Fernand, Illarsaz, 45.70 ; Brantchen Adolphe, St-Nicolas, 45.40 ; Huber Gérald, Martigny, 45.30 ; Pollinger Charles, St-Nicolas, 45 ; Debons Bernard, Savièse, 45.

Bramois gagne le challenge devant Savièse et Saxon.
Milhit.

Revue suisse

Informations militaires.

Une décision du Département militaire fédéral règle la nouvelle incorporation des militaires au 1er janvier 1951 et la libération du service au 31 décembre 1950.

Passent au 1er janvier 1951 dans la landwehr (37e à 48e années), les capitaines, officiers subalternes, sous-officiers, appointés et soldats nés en **1914.**

Passent au 1er janvier 1951 dans le landsturm (49e à 60e années), les capitaines, officiers subalternes, sous-officiers, appointés et soldats nés en **1902.**

Sont libérés des obligations militaires à la fin de l'année les officiers, sous-officiers, appointés, soldats et complémentaires nés en **1890.**

Accord économique entre la Suisse et l'Argentine.

Un accord commercial et financier de l'ordre de 235,800,000 francs suisses a été signé jeudi à Buenos-Aires entre l'Argentine et la Suisse.

La grande fête de nuit de Genève.

On annonce que le 90 % des pièces présentées au feu d'artifice du 12 août sont absolument inédites à Genève, car de création toute récente. On annonce aussi qu'il n'y aura pas de fusées, mais uniquement des bombes. La différence, chacun la connaît, c'est que les bombes ont une projection infiniment plus rapide, tout l'effet étant porté sur la descente lumineuse. On aura ainsi de ces bombes à multiples répétitions, et, chose toute nouvelle, des feux qui s'étendront sur l'eau... sans s'éteindre !

Quant aux bouquets — car il y en aura plusieurs — ils seront proprement sensationnels. Et, attention : le dernier bouquet ne marquera pas la fin du feu d'artifice. Mais là se bornent nos renseignements, car la suite reste un secret. C'en est cependant assez pour être d'avance assuré de l'éclat particulier — et comment ! — de la grande fête de nuit du samedi 12 août, qui sera encore agrémentée de concerts, de bals, et de la traditionnelle bataille de confetti.

Monthey

Le Premier Août

La manifestation commémorative s'est déroulée sur la place. Le discours a été prononcé par M. Aloys Morand, député.

Comme de coutume, les sociétés de chant de la localité réunies à cette occasion, exécutèrent la « Prière patriotique » de E. Jaques-Dalcroze. La Société de gymnastique présenta ensuite un programme d'évolutions artistiques de la meilleure école.

Au Vélo-club

Le club a fait disputer sa course interne contre la montre sur le parcours Monthey-Vouvry et retour (22 kilomètres). Le meilleur temps a été réalisé par José Jordan, en 33' 30", devant Ch. Barlatey (33' 42"), Michel Barlatey (34' 48"), etc.

Le développement de l'assurance-maladie privée.

Jusqu'à ces dernières années, l'assurance-maladie était pratiquée presque exclusivement par les caisses-maladie reconnues, qui bénéficient de subsides importants de la Confédération et des cantons. Mais, depuis un certain temps, plusieurs sociétés privées ont ajouté l'assurance-maladie à leurs branches d'activité, et les primes qui leur ont été versées de ce fait ont triplé de 1945 à 1948, atteignant un montant total de 3,12 millions, contre 1,83 millions l'année précédente. Le rapport du bureau fédéral des assurances relève à ce propos que les exigences des classes moyennes et des personnes aisées à l'endroit de l'assurance-maladie sont très différentes de celles que formulent les gens de ressources modestes. Les conditions d'assurance sont donc très différentes aussi et les subsides des pouvoirs publics n'entrent pas en ligne de compte.

Martigny

Décès

A Yverdon est décédé, à l'âge de 57 ans, M. Charles Rigazzi, entrepreneur. Il avait épousé la fille aînée de M. François Stragiotti, à Martigny, et était le beau-frère de MM. Stragiotti, ferblantiers-couvreurs.

Nous adressons nos bien sincères condoléances à toute la famille en deuil.

Camp 1950 des éclaireurs de Martigny

Quelle joie pétillante dans les yeux de ces jeunes éclaireurs qui partaient, sac au dos, pour la grande aventure, ce camp d'été — paradis des scouts — cette vaste clairière au milieu d'un grand bois où, loin de la vie trépidante de la ville et de son éternel énervement, allaient se dérouler des jours de fraternité et d'intense vie scoute ! C'est dans le site enchanteur de Fionnay que se dirigèrent cette année nos trente gars. Quinze jours de vie en plein air, d'esprit d'entraide et de camaraderie ! Quinze jours de contact direct avec la nature qui, elle, sut donner à ces garçons de la virilité et de la débrouillardise. De temps en temps une course de montagne, un petit jeu de nuit pour les peureux, de grands jeux dans la forêt, tout cela contribua efficacement à leur formation.

Les petits louveteaux, eux aussi, une vingtaine, sous le thème de « Voyage de l'Année Sainte », sont allés pour une semaine dormir dans le chalet « Riant Abri » à Eison dans le Val d'Hérens. Ils firent des courses aux Haudères et aux Pyramides d'Euseigne et jouirent pleinement de notre belle nature.

Nous souhaitons à tout ce groupe une fructueuse nouvelle année. sm

Premier Août

Malgré le temps orageux, la fête fédérale a été célébrée en notre ville selon la tradition. Le cortège, conduit par l'Harmonie, s'est rendu de la gare sur la place Centrale, où se déroula la commémoration du 659e anniversaire de la Confédération. M. Denis Puippe, conseiller municipal, prononça une allocution fort appréciée et applaudie par toute l'assistance. Après quoi se produisirent successivement les sociétés locales, l'Harmonie, le Chœur d'Hommes, les pupillettes, les dames gymnastes et les athlètes de l'« Octoduria ».

Les feux d'artifice et l'illumination de la tour de La Bâtiaz mirent le point final à la fête nationale.

Le Premier Août au Bourg

Toute la population s'est réunie sur la Place pour assister au discours patriotique de M. le président Emonet et aux productions des sociétés locales.

La fête a été célébrée avec sa traditionnelle ferveur.

Restaurant du Grand-Quai

Plat du jour Fr. 2.50. Assiette valaisanne et coupe glacée Fr. 3.20.

Colonie de vacances de Martigny-Ville à Champex-d'en-Haut

Le comité de la Colonie adresse ses plus vifs remerciements à M. André Pillet, instituteur, pour son envoi de 20 kg. de pommes de terre, 20 kg. d'abricots, 25 kg. d'haricots ; à M. Victor Claivaz pour son envoi de viande ; à la F. O. B. B. de Martigny pour son don de 20 francs et à M. Roland Métral pour sa grande gentillesse et sa générosité pour les transports d'enfants.

De notre dernière visite le jour du 1er Août, il nous est resté le plus charmant et le plus beau souvenir. Conduites par papa Bovier et Mlles Bovier et Bruttin, les fillettes prirent part à toute la manifestation de Champex, quelques-unes concoururent et gagnèrent des prix et le soir se produisirent par un joli chœur chanté devant toute la foule des estivants. Le soussigné eut la primeur de la chanson de Bon-Abri (reproduction et droits réservés !!!) qui évoque la vie pleine de joie, de santé et d'humour de notre Colonie.

Les fillettes sont rentrées mercredi soir en autocar Métral et les garçons montent ce soir vendredi par autocar également. Ad. M.

Club alpin

La course du mois d'août aux Droites est fixée aux 12 et 13 courant.

Réunion des participants à la Brasserie Kluser, lundi 7 crt, à 20 h. 30.

Bouilli avantageux — Saucisse à rôtir, fraîche
Charcuterie Fr. 0.65 les 100 gr.
Boucherie Mudry, Martigny

VADIGA *Saxon*
Fabrication suisse, brevet déposé. **APPAREIL ANTI-GEL**

Agriculteurs, viticulteurs, attention !

LUTTE CONTRE LE GEL

Le gel du printemps 1950, dont chacun garde un douloureux souvenir, s'est chiffré par des pertes atteignant plusieurs millions de francs, selon statistique à l'appui. Dès l'hiver 1949-50 déjà une entreprise spécialisée de SAXON, qui s'est assuré les services de l'ancien constructeur de chaufferettes « Florescat », a étudié la réalisation d'un nouvel appareil anti-gel. Cette étude a abouti à la construction d'une chaufferette remplissant toutes les conditions requises : pouvoir calorifique, contenance et surtout son prix de revient sans concurrence.

Caractéristiques :

1. Contenance 20 litres.
2. Système de brûleur garantissant le fonctionnement de l'appareil pendant 15 à 20 heures sans recharge (tubulures jumelées).
3. Réduction de dégagements de fumées, et partant **gain calorifique.**
4. **Possibilité d'achats à des conditions très intéressantes.**

La possibilité est donc acquise à tous les producteurs de garantir leurs récoltes grâce à l'utilisation de l'appareil anti-gel **VADIGA.** Pour tous renseignements, s'adresser à MM. Benjamin et Gilbert GAILLARD, à Saxon. Tél. : 026 - 6 23 61.
Tél. : 026 - 6 23 46.

Il fait bon le soir...
... sur la terrasse du Casino. Rafraîchissements divers. Cassata.

Concert
Ce soir vendredi, dès 20 h. 30, sur le kiosque de la place Centrale, un grand concert sera donné par la Chorale du Petit Prince, de Nancy.
Après Genève, Lausanne, Champex, hier, c'est Martigny qui aura le plaisir d'applaudir ces ambassadeurs de la chanson française.

Fabrique de biscuits « Stella », Martigny-Ville
Biscuits cassés à Fr. 3.— le kg.

Fleurs - Couronnes mortuaires
VEUILLET-ROUILLER, horticulteur — Tél. 6 15 45
Martigny-Ville - Place de la Liberté

Madame Charles RIGAZZI-STRAGIOTTI et son fils René, à Yverdon ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre RIGAZZI-PORETTI, à Yverdon ;
Monsieur et Madame Gabriel RIGAZZI-PIGUET, à Yverdon ;
Les familles RIGAZZI, VOLPER-RIGAZZI, à Yverdon et Troyes ;
Les familles STRAGIOTTI, GAILLARD-STRAGIOTTI, à Martigny ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies à Yverdon, Martigny, Onex, Saxon, Italie,

font part de la perte cruelle et douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Charles RIGAZZI
Entrepreneur

leur très cher époux, père, beau-père, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection après une cruelle maladie courageusement supportée, à l'âge de 57 ans, muni des Saints Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Yverdon le samedi 5 août 1950, à 11 heures.

Domicile mortuaire : Rue des Vernes 14.

EN MARGE DU TOUR

Eloge de la soie

Il y a quand même des gens qui savent vivre. Je pense aux soyeux de Lyon. Ces industriels ont envoyé une flatteuse invitation à l'as suisse du vélo, Kubler. Notre Ferdi national — il est vrai — leur a causé une joie sans mélange. Au Tour de France, il a gagné une étape contre la montre avec un maillot de soie sur le dos. De pure soie, vous entendez. Et la chose n'était pas réglementaire. Pour un garçon d'outre-Sarine, c'est bien de l'audace. Aussi, notre champion cycliste s'est-il fait pénaliser de quinze secondes. Il a reculé d'une place au classement général. Il a subi une engu...irlandée de tous ses admirateurs. Bref, à s'en tordre les boyaux et à en lâcher les pédales de dépit.

Mais les fabricants lyonnais n'ont pas abandonné leur involontaire agent de publicité. La lettre de gratitude qu'ils ont adressée à Kubler est un chef-d'œuvre du genre. Le coureur y est chaudement congratulé. Il est convié à un festin, lors de son prochain passage dans la capitale du Rhône. Or, l'événement se produira précisément après une nouvelle étape contre la montre. Bien plus, Mme Kubler, épouse du susmentionné, sera également de la fête. Les hôtes de son mari lui payeront le voyage depuis Zurich. Et ils lui offriront un magnifique coupon de soie. Voilà qui s'appelle soigner son monde et... sa petite réclame. Je connais quelqu'un qui doit se frotter les mains et se lécher les babines de n'avoir point endossé, certain matin, un chandail de laine. Et lonlon et lonlaine !...

Dommage que pareille aventure ne survienne que dans la noblesse cycliste. Car nul n'est besoin de circuler sur deux roues pour favoriser le commerce de la soie. N'est-ce pas, Mesdames ? Oh ! Le chroniqueur soussigné ne songe nullement à vous reprocher ces bas moirés qui gainent élégamment la jambe la plus tortueuse, donnent un galbe parfait au mollet le plus cagneux et dégagent la cheville la plus épaisse. Au contraire ! Une enveloppe soyeuse est un peu comme un écrin pour un beau bijou. Elle vaut mieux que tous les nylons de l'hémysphère occidental. Et elle n'a plus rien de comparable au coton dont se paraient nos grand-mères.

Et c'est là que le sujet devient brûlant. Pourquoi certaines filles d'Eve renoncent-elles aux bas de soie ? L'autre dimanche, mon ami Onésime assistait à la messe paroissiale. Il en est revenu éberlué et brandissant une statistique impressionnante. Sur les huit paroissiennes agenouillées autour de lui, six avaient — paraît-il — les « gambettes » nues comme des vers. Le brave Onésime en était navré. Non point parce qu'il avait oublié de prier pour se livrer à ses savants calculs. Mais parce que, de la part du joli sexe, il y avait là une énorme faute de goût. Ces dames portaient toutes des robes ravissantes. Elles étaient gantées et chapeautées. Elles se tenaient sur leur trente et un. Et pas de bas ! Des mollets tantôt poilus et basanés, tantôt blancs comme du beurre, tantôt secs comme des pattes de coq, tantôt grassouillets comme des jarrets de « caïon ».

Non ! Une toilette soi-disant habillée souffre mal cet étalage de viande fraîche. Du moins, c'est une opinion masculine. Il est des circonstances, chères et douces concitoyennes, où il est gracieux d'imiter M. Kubler. La soie est... une perche de salut. Utilisez-la joyeusement. Vous n'en serez pas punies, comme ce pauvre Ferdi. Car, s'il y a quelque chose à payer, à quoi sert donc le porte-monnaie de MM. vos époux ?

(« La Gruyère ».) G. G.

Bien avant Kubler...

... Emmanuel Wormann, pionnier sportif de chez nous qui fête ces jours-ci son 80e anniversaire, fit, en son temps, de véritables prodiges avec son grand « Bi ». Plus tard, à vélo, il parcourut la plus grande partie de l'Europe. Aujourd'hui encore, malgré son âge respectable, M. Wordmann n'a pas abandonné le sport

CHRONIQUE AGRICOLE

Un verger jurassien

Le Jura, c'est connu, n'a pas la réputation de faire mûrir la pêche et l'abricot, la cerise et la prune, voire la pomme ou la poire, hormis en espalier. Un agriculteur du Voisinage, sur le Locle, pris par une véritable passion de greffer, a constitué aux abords de sa ferme sise à plus de 1000 m. d'altitude un verger qui est un modèle du genre. Non seulement M. John Dubois, depuis plus de 30 années qu'il se livre à son art, a réussi à acclimater plus de trente variétés de pommes, mais il a greffé une dizaine d'espèces de cerisiers, autant de pruniers, etc. On trouve, par exemple, au Voisinage, un cerisier greffé sur sauvage (en espalier celui-là) qui donne aujourd'hui quelque 100 kg. de fruits par année, tandis qu'en plein vent ont fleuri magnifiquement cette année les cent et quelques arbres constituant la « collection » de M. Dubois.

A l'abri de la façade de la ferme, deux abricotiers donnent leurs fruits et même un plant de vigne a produit l'autre année... quatre grappes. Les greffages et les surgreffages auxquels se livre M. Dubois prouvent qu'avec de la patience et de la volonté on arrive à vaincre même un climat réputé rude.

Traitement contre le carpocapse des pommes et des poires, 2e génération

Le vol des papillons du carpocapse, 2e génération, étant très fort ces derniers jours, principalement dans le Valais central, il est recommandé aux arboriculteurs d'appliquer immédiatement un traitement spécial sur les variétés tardives et mi-tardives qui n'ont pas encore reçu d'applications insecticides.

Utiliser un insecticide mélangé à une bouillie fongicide selon indications du fabricant. Bien traiter sur les fruits. Station cantonale d'Entomologie.

La teigne du poireau doit être combattue préventivement

Ces années passées la teigne du poireau a causé des dommages considérables dans nos plantations. Lorsqu'on s'aperçoit du danger il est souvent trop tard pour appliquer des traitements efficaces, étant donné que les chenilles font leurs dégâts dans des endroits cachés, c'est-à-dire à l'intérieur même de la plante. Il est donc recommandé de traiter préventivement et soigneusement dès la mi-juillet jusqu'à septembre de façon à ce que chaque plante soit recouverte d'une fine couche protectrice. Dans les petits jardins potagers il suffit d'exécuter tous les 8 à 15 jours, selon le temps et la température, un léger traitement au moyen du Gésarex en boîte poudreuse. Dans les grandes cultures de poireaux on emploie avantageusement 0,2 % de Gésarol 50 (200 gr. par 100 litres de bouillie) sous adjonction de 0,1 % de mouillant. Ce traitement agit également contre d'autres parasites, en particulier contre les thrips qui peuvent causer des dégâts considérables par suite de leur apparition massive pendant un été très chaud. Les feuilles de plantes non traitées sont de couleur argentée, les plantes régulièrement soignées présentent une verdure saine.

Pour la Ménagère

Recettes pour la cuisine à l'électricité

par M. W. Hayward, professeur de cuisine

Oeufs pochés aux épinards

6 œufs, 30 gr. de beurre, assaisonnement, 300 gr. d'épinards, 2 dl. de béchamelle, une cuillerée à soupe de fromage râpé.

Lavez et égouttez les épinards que vous cuirez 5 minutes dans 1 dl. d'eau ; égouttez-les et terminez la cuisson dans une casserole où vous avez fondu le beurre à la noisette. Assaisonnez — 6 minutes de cuisson suffient. Dressez les épinards sur un plat allant au four, posez les œufs pochés dessus et arrosez-les avec la béchamelle. Saupoudrez avec le fromage, ajoutez quelques flocons de beurre et glissez le plat pendant 5 minutes le plus près possible de la plaque de chauffe que vous avez enclenchée à pos. 4 quelques minutes auparavant.

Bouchées à la confiture

125 gr. de beurre, 65 gr. de sucre, 180 gr. de farine, une cuillerée à thé de sucre vanillé, confiture, 50 gr. de sucre glace. Fondez le beurre à demi et tournez-le en crème au moyen d'une spatule ; ajoutez le sucre, la farine, le sucre vanillé et préparez une pâte souple qui ne colle pas. Etendez-la au rouleau à un demi-centimètre d'épaisseur, coupez des ronds à l'emporte-pièce, posez-les sur une tôle beurrée et cuisez les bouchées 15 minutes à four chaud réglé à pos. Sup. 2, Inf. 2, coulisse du milieu.

Mettez entre deux ronds un peu de gelée de groseille ou autre, et saupoudrez les bouchées avec du sucre de glace.

Les CIDRES doux et fermentés « ETTER »
sont une excellente et économique boisson. Livrés franco domicile par les agents généraux :
Hermann Cretton & Fils, Charrat Tél. (026) 6 30 65

Revue suisse

Projets tessinois dans le secteur du bâtiment.

La ville de Bellinzone a formé le projet de faire construire une nouvelle école professionnelle des arts et métiers ; la dépense occasionnée s'élèverait à 2 millions 142,800 fr. Il est prévu une subvention de la Confédération de 100,000 fr. tandis que le reste serait partagé également entre le canton et la commune. Un crédit de 1,020,000 fr. vient d'être accordé par le Grand Conseil ; d'autre part, la municipalité a sollicité un crédit de 830,000 fr. Il est question d'installer de semblables écoles à Locarno, Lugano, Mendrisio et Biasca.

Le goitre en régression.

Depuis l'année 1921, on constate que le nombre des jeunes gens dispensés du service militaire parce qu'ayant un goitre est en diminution constante. Cela est dû au fait que la consommation de sel de cuisine iodé augmente chaque année. On peut donc dire que le sel complet, c'est-à-dire le sel iodé, permet de « récupérer » pour l'armée plus d'un bataillon par année. Le nombre des jeunes gens dispensés du service militaire pour cause de goitre tombe à un minimum dans les cantons où l'on ne vend plus que du sel iodé, tandis que c'est à Bâle-Campagne et en Argovie, deux cantons où la consommation de sel iodé est relativement faible, que l'on enregistre le maximum de cas.

Le coin du Mycologue

Sortie d'été

Qui veut faire une jolie promenade, ce dimanche 6 août ? Rendez-vous à 7 h. 30, place de la Gare, à Sion. Produit des sacs. Insigne obligatoire. L'itinéraire sera indiqué au départ.

Les membres qui seraient assez aimables pour se mettre à disposition de la société avec leur auto ou jeep sont priés d'en informer le président pour permettre l'établissement du programme ; la benzine sera remboursée. Merci. Le président.

Clôture des examens de fin d'apprentissage 1950

Elle aura lieu samedi 5 août, au Théâtre de Sion, à 15 h. 30. Quatre cent quatre-vingts candidats jeunes gens et jeunes filles s'y présenteront et entendront successivement : le rapport sur les examens par le chef du service de la formation professionnelle ; les allocutions de M. le chef du Département et de M. Amacker, président de l'Union cantonale des arts et métiers.

Service cantonal de la formation professionnelle.

BIBLIOGRAPHIE

Enrichissez votre vocabulaire

André Siegfried, de l'Académie Française, écrivait récemment dans un grand quotidien : « La langue française, ce bel instrument de précision, doit être entretenue avec le même soin que l'outil de l'artisan, que la machine du spécialiste. De même que l'homme bien élevé s'habille élégamment ou du moins correctement, l'homme bien élevé intellectuellement, l'honnête homme de la tradition, s'exprime, lui aussi, correctement et si possible élégamment. Il se défend de toute négligence, se rappelant que, si ce qui mérite d'être fait mérite d'être bien fait, ce qui mérite d'être dit mérite aussi d'être bien dit. La comparaison avec le costume est strictement exacte, il s'agit d'une sorte de respect humain. »

Posséder un bon vocabulaire, cela équivaut à avoir un solide compte en banque. « Sélection » n'a pas manqué d'en souligner l'importance à ses lecteurs, puisque cette revue publie tous les mois une rubrique qui s'intitule « Enrichissez votre vocabulaire ». Rubrique que certaines publications n'ont pas manqué de copier, ce qui est une autre façon de rendre hommage à son utilité.

La conclusion, André Siegfried nous la donne encore : « C'est une grande faiblesse qu'un vocabulaire restreint, nombre d'idées et de nuances ne pouvant alors s'exprimer. La force du français réside dans le fait qu'il n'y a qu'un français, qu'il s'agisse des choses de la pensée, de la technique ou simplement de la vie courante. Ce français, il faut le posséder, et il est essentiel de le posséder si l'on veut jouer un rôle dans le pays. »

Comock l'Esquimau

Il partit avec ses deux femmes et tous ses enfants à la recherche de "la grande île" où la vie est meilleure. Une nuit la banquise se détacha, les

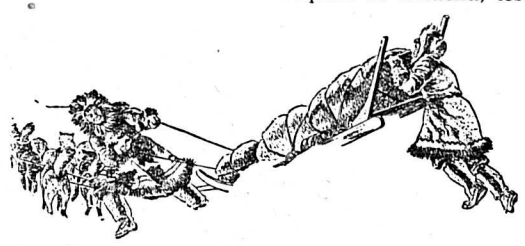

séparant les uns des autres et les laissant sans armes, sans espoir de sauvetage, sans nourriture, face à face avec leurs chiens. Lisez dans *Sélection* d'Août la passionnante histoire vraie de la lutte menée pendant dix ans par cette famille esquimau qui voulait vivre. Achetez dès maintenant votre numéro d'Août de *Sélection*.

Couleurs fines à l'huile **TALENS**
Gouaches - Aquarelles - Pinceaux - Châssis
Toiles à peindre
R. Gualino et R. Poncioni
Martigny-Ville, tél. 6 11 45

Prenez du CIRCULAN contre les troubles de la circulation artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique, nervosité, hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, pieds et jambes froids ou engourdis. Fr. 4.75, cure moyenne Fr. 10.75. CURE Fr. 19.75, chez votre pharmacien et droguiste. **Extrait de plantes**

Feuilleton du Rhône du 4 août 1950 69

La fille maudite

EMILE RICHEBOURG

— Ah ! ce bon monsieur Bricard, il m'a reconnu tout de suite, fit gaiement Greluche ; c'est moi, vraiment, monsieur Bricard, Jérôme Greluche, l'homme aux marionnettes en chair et en os.

— On a souvent parlé de vous au château, monsieur Greluche, et on a regretté plus d'une fois de ne plus vous y voir. Toujours de la tristesse, c'est monotone. Je ne parle pas pour moi, qui suis vieux ; mais il y a les jeunes, qui ont bien le droit de rire un peu.

— Non, mon bon monsieur Bricard, il s'est trouvé que nous passions dans le pays, et j'ai pensé que, en souvenir du bon accueil que j'ai toujours trouvé au château d'Arfeuille, je devais faire une visite à Mme la comtesse.

— Mme la comtesse, mon pauvre, elle n'est pas à Arfeuille.

Le visage de Greluche exprima une vive contrariété.

— Ah ! elle n'est pas au château ? fit-il.

— Elle est partie pas plus tard qu'hier.

— Pour longtemps ?

— Je ne peux pas vous dire. Elle peut revenir dans trois jours, comme dans un mois.

— Et vous ne savez pas où elle est allée ?

— Si, si, madame la comtesse est allée à Paris.

— Dites-moi, mon bon monsieur Bricard, elle a dû donner ici son adresse dans le cas où on aurait à lui écrire ?

— Certainement.

— Est-ce que vous pouvez me la donner ?

— Vous voulez donc aller à Paris, monsieur Greluche ?

— Nous y serons demain matin.

— En ce cas, vous pourrez voir Mme la comtesse : vous la trouverez rue Bellechasse, à l'hôtel de Bussières.

— Vous êtes mille fois bon, cher monsieur Bricard, merci. Nous n'avons plus qu'à vous prier de nous excuser du dérangement que nous avons causé.

A une heure ils reprenaient la route de Clamecy. Dans la soirée ils partirent pour Montbard, et le lendemain matin ils se retrouvaient dans le petit logement de la rue de la Montagne Sainte-Geneviève.

— J'ai réfléchi, dit Edmond à Greluche ; j'avais consenti à t'accompagner au château d'Arfeuille ; mais je n'irai point avec toi à l'hôtel de Bussières ; il est plus convenable, connaissant la comtesse, que tu t'y présentes seul ; d'ailleurs, si elle a désiré me voir, c'est à son château qu'elle voulait que je lui fusse présenté et non à l'hôtel du comte de Bussières. Et puis qu'ai-je à lui dire, moi ? Rien. Son fils est mon père, diras-tu ; qui donc le prouve ? Un souvenir sur une tombe. Va, va, je ne suis toujours pour elle qu'un étranger. Décidément, non, il vaut mieux que je ne la voie point. Il n'y a que ces papiers à lui remettre, un souvenir pour elle ; tu rempliras mieux que moi cette mission. Et même, vois-tu, mon père, tu feras bien de ne pas parler de moi. Autrement nous aurions l'air, tous les deux, de réclamer quelque chose. Je n'ai aucun droit, je ne demande rien, je ne veux rien ! Le hasard m'a fait naître, le hasard fera de moi ce qu'il voudra. Je suis entre ses mains comme un jouet dans les mains d'un enfant ; il me brisera, sans doute. Je ne peux rien contre ma destinée.

— Mon fils, répondit Greluche, je ne veux rien que tu ne veuilles ; j'irai seul à l'hôtel Bussières. Cependant, si la comtesse me parle de toi, je serai bien forcé de lui répondre.

— Soit, mais dis-lui bien, surtout, que je ne demande rien.

Après quelques heures de repos, Jérôme Greluche mit son costume le plus convenable et sortit pour se rendre à l'hôtel de Bussières.

V

La comtesse à Paris

Un matin, Germain, étant entré à l'improviste dans la chambre de son maître, s'arrêta tout interdit à la vue du comte agenouillé, faisant entendre de sourds gémissements.

M. de Bussières avait les coudes appuyés sur une chaise et tenait sa tête serrée dans ses mains frémissantes. Tout entier à ses regrets, à ses douleurs, à son désespoir, il n'avait pas entendu entrer le vieux serviteur.

Germain hocha tristement la tête.

— Mon pauvre maître ! pensait-il, comme il souffre ! Pleurer, gémir, il ne fait que cela depuis qu'il est revenu.

Germain, ne voulant pas déranger son maître, sortit doucement de la chambre.

Dans la journée, se trouvant seul avec lui, il lui dit :

— Monsieur le comte, j'aurais besoin d'un congé de deux ou trois jours ; je prie monsieur le comte de me l'accorder.

— Je n'ai pas le droit de vous refuser cela.

— Je partirai cette nuit et je promets à monsieur le comte d'être de retour après-demain soir.

— Où donc allez-vous, Germain ?

— Dans mon pays, monsieur le comte : le besoin de passer quelques heures près de mes neveux, de mes nièces.

— Je comprends cela, fit le comte en soupirant. Allez, Germain, allez embrasser les vôtres ; vous êtes bienheureux, vous, vous avez une famille.

Le lendemain, Germain était à Arfeuille en présence de la châtelaine.

— Madame la comtesse, dit-il en se jetant à ses genoux, je viens vous demander une grande grâce.

— Parlez, Germain, je vous écoute.

— Depuis que M. le comte est de retour à Paris, il est en proie à une douleur que rien ne peut adoucir ; son désespoir m'épouvante.

— Je comprends... La mort de son fils...

— Non, madame la comtesse, c'est plutôt le remords qui le déchire. S'il regrette quelque chose, ce n'est pas la perte de M. le vicomte, mais celle de votre fils.

— Germain, vous avez donc dit à votre maître que je savais tout ?

— Non, madame, je n'ai rien dit.

— Je ne vous avais pas défendu de parler.

— Je me suis tu devant la douleur de mon maître.

— C'est bien. Mais vous venez me demander une grâce ; de quoi s'agit-il ?

— Monsieur le comte n'est plus reconnaissable, tellement il est changé ; il a vieilli et chaque jour il se casse davantage. Il mourra bientôt, madame la comtesse ; il n'a pas peur de la mort, au contraire ; mais il ne voudrait pas mourir sans vous avoir revue, sans vous avoir dit ce qu'il croit que vous ignorez encore, sans avoir imploré votre pardon.

— Ah !

— Son repentir est grand, madame la comtesse, et si vous voyiez sa douleur, vous auriez pitié de lui. Il n'ose pas venir vous trouver ; mais c'est avec des larmes, des sanglots, des gémissements qu'il vous appelle...

— Et c'est lui qui vous envoie ?

— Non, madame, il ne sait pas que je suis ici.

— Et vous venez me demander ?

— De venir à Paris, madame la comtesse. Oh ! vous qui êtes la meilleure, la plus noble, la plus généreuse des femmes, vous, qui faites tant de bien à tout le monde, ayez pitié de M. le comte, venez, venez... Ne serait-ce que pour y rester une heure, venez à Paris !

La comtesse hésita un instant, mais son grand cœur l'emporta. On lui demandait un pardon ; elle oublia ses souffrances passées en pensant à Dieu, qui pardonne toujours !

— Germain, dit-elle de cette voix pleine de douceur

AVIS

M. Albert Théodoloz, Café de la Poste à Saxon, informe sa clientèle qu'il a remis son établissement à

M. et Mme P. Ryser-Fumeaux

Il la remercie pour la confiance témoignée et la prie de la reporter sur son successeur.

Albert Théodoloz.

* * *

Se référant à l'article ci-dessus, M. et Mme P. Ryser-Fumeaux informent le public de Saxon et environs qu'ils ont repris le

Café de la Poste, à Saxon

de M. Albert Théodoloz.

Ils s'efforceront de mériter la confiance de la clientèle par un service soigné et par des marchandises de premier choix.

M. et Mme P. Ryser-Fumeaux.

Saxon, le 5 août 1950.

PERDU

une paire de LUNETTES à l'avenue de la Gare, à Martigny. Prière de la rapporter, contre récompense, au bureau du journal.

Je suis acheteur de 2

MOTOS

de 125 à 500 cmc. Faire offres avec prix à Pierre Giroud, chez G. Nanchen, Saxon.

Occasions à l'état neuf !

BAIGNOIRES

sur pieds et à murer
Lavabos avec robinetterie.
W. C. complets. - Eviers.
Chaudières à lessive, galv. avec chaudron neuf, 145 fr.

Comptoir Sanitaire

9, rue des Alpes, Genève, Tél. 2 25 43. (On expédie.)

Machines à coudre

Helvetia, neuves, modernes ; pendant août, 399 fr. Quelques bonnes occasions avantageuses. Ecrire à M. Métrailler, Le Cropt, Bex.

Je cherche

jeune fille

de 20 à 25 ans pour aider au ménage. Vie de famille. Entrée tout de suite. Faire offres à Mme Maurice Mex, rue Plantour, à Aigle, téléphone (025) 2 25 27.

A vendre ou à échanger contre une bonne

CHEVRE

une REMORQUE de vélo comme neuve ainsi qu'une POULE avec 11 poussins, Leghorn, de 1 mois. Prendre l'adresse au bureau du journal sous R 1972.

Langues et commerce

en 2-3-6 mois avec diplôme. Prospectus gratuit. ECOLES TAME, SION, Condémines, tél. (027) 2 23 05, Lucerne, Zurich, St-Gall, Neuchâtel, Fribourg, Bellinzone. N. B. Si faute de temps ou d'occasion vous ne pouvez pas fréquenter nos cours du jour, suivez nos cours par CORRESPONDANCE. (Ecole Tamé, Lucerne).

Sportifs, membres de sociétés !

Faites peindre l'insigne de votre club, à la main, par artiste spécialisé. Lavable et inaltérable à l'air. Exécution de tous tissus peints à la main: **Cravates dep. 8 fr., foulards dep. 20 fr.**

CADERAS, 4 bd des Philosophes, Genève, tél. 5 83 61, ou **Rob. Défago, Val d'Illiez** (Valais), tél. 4 31 85.

Vous remarquerez également la différence

Lavés au Radion, vos effets deviendront parfaitement propres. L'épaisse mousse savonneuse ménage les tissus et confère au linge un parfum merveilleux de fraîcheur. Envolés les soucis de savon calcaire ! Plus de produits à rincer, blanchir, etc. ! Radion est si doux qu'il se prête admirablement au lavage du linge fin. Radion est la lessive la plus utilisée en Suisse. **Une chaudière entière de linge ne revient qu'à Fr. 1.-**

Les fabricants de machines à laver les plus connus recommandent Radion !

RADION lave plus blanc

et rend les effets de couleur plus lumineux !

Paquet normal Fr. 1.—
Paquet géant Fr. 2.90

R 56

Nickelage, Chromage Etamage, Argentage Polissage

B. KNUSEL
MARTIGNY-BOURG
Succursale de Renens
Av. du Bourg, tél. (026) 6 17 65
Travail soigné Prix modérés

On cherche pour tout de suite ou 1er novembre

jeune fille

pour aider au ménage et dans la pension. Occasion d'apprendre l'allemand. — Vie de famille. Offres avec photo à Famille Schlosser, Bümplizstr. 108, à Berne-Bümpliz.

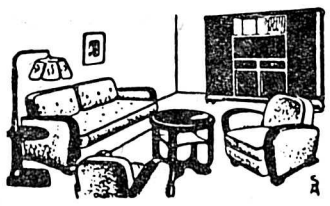

Meinrad BENDER
Ameublements
Meubles neufs et occasions
Magasins MARTIGNY-GARE et FULLY
Tél. 6 15 79 Tél. 6 32 72
Vente - Achat - Echange

A VENDRE

1 lit métallique complet à 2 places ;
1 lavabo-commode, dessus marbre ;
1 table de nuit ;
1 machine à coudre main ;
1 hache-viande.
A la même adresse, je cherche à acheter un

pousse-pousse

complet. S'adr. au journal sous R 1942.

A VENDRE

pour cause de départ : 1 buffet de cuisine vitré ; 1 buffet de cuisine, portes pleines (5 tiroirs) ; 1 potager à gaz gris bleu (4 feux, 1 four) ; 1 potager à bois émaillé blanc ; 1 fourneau chauffage rond, tôle acier ; 1 canapé à l'état de neuf ; 1 aspirateur en parfait état avec accessoires ; 1 table dessus 100 × 65 cm. ; 1 armoire-secrétaire en noyer ; 1 poulailler avec 12 poules en ponte. S'adresser au journal « Le Rhône » sous R 1892.

Maffee remède expérimenté, reconnu efficace et recommandé par les cliniques contre

la constipation chronique
les troubles de la digestion
l'obésité
les troubles du foie et de la bile

Un essai vous convaincra de son effet prompt et non irritant, sans accoutumance ! Dans toutes les pharmacies et drogueries. 30 dragées Maffee Fr. 3.— ; la cure 180 dragées Fr. 15.—. Togalwerk, Lugano-Massagno.

Roues de brouettes

en fer, chaque hauteur et chaque longueur de moyeu, av. pneu ou cercle en fer. Roues à pneu allant à tous les essieux et dans toutes les grandeurs

Fritz Bögli-von Aesch, Langenthal-45

A vendre, d'occasion, une

cuisinière à gaz

émaillée gris, en bon état, 3 feux, 1 four. S'adr. sous chiffre R 1973 au bureau du journal.

A vendre un

FUT

d'env. 800 litres, en parfait état. - S'adresser au Café Industriel, Martigny-Ville.

AVIS

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai adjoint à mon entreprise électrique la branche

Radio

GRAND CHOIX ET EXPOSITION D'APPAREILS
des meilleures marques

Service des réparations et révisions assuré par radio-électricien diplômé

Livraison rapide - Travail soigné

Albert Bruchez

Magasin de vente: avenue de la Gare
MARTIGNY

● *VOYEZ NOS VITRINES* ●

habituée à parler aux malheureux, demain je serai à Paris. Si vous arrivez avant moi et que vous le jugiez utile, vous préviendrez votre maître.

Le serviteur de M. Bussières laissa éclater sa joie.

— M. le comte est sauvé ! s'écria-t-il, le front rayonnant.

Voilà comment la comtesse de Bussières était partie pour Paris la veille du jour où Greluche et Edmond se présentaient au château.

Germain la devança seulement de quelques heures.

— Mon maître voudra bien me pardonner, dit-il. Je ne suis pas allé dans ma famille, je reviens d'Arfeuille. Mme la comtesse de Bussières a appris par moi que vous souffriez, que vous désiriez la voir, et aussitôt Mme la comtesse est venue.

— Elle est venue ! elle est là, là, près de moi... Non, non, je ne mérite pas... je suis un misérable, indigne de tout pardon, indigne d'un seul de ses regards !... Germain, continua-t-il avec égarement, je n'ai pas le droit de paraître en sa présence, elle ne peut pas me pardonner !...

A ce moment, la comtesse, qui avait tout entendu, ouvrit la porte de la chambre et s'avança sur le seuil.

Le comte la vit ; il poussa un cri et se courba comme sous le poids d'une malédiction.

— Monsieur le comte de Bussières, dit-elle d'une voix vibrante, vous êtes malheureux, vous avez besoin d'être consolé... j'ai consacré ma vie tout entière à soulager ceux qui souffrent, je viens à vous !

Le comte se redressa.

— Quoi, s'écria-t-il, c'est à moi que vous parlez ainsi !... Qui donc vous donne cet admirable courage ?

Elle leva sa main vers le ciel et répondit :

— Dieu !

— Ah ! si indulgente que vous soyez, vous me repousserez avec horreur quand je vous aurais dit...

— Vous n'avez rien à m'apprendre, monsieur le comte ; j'ai revu Mariette, mon ancienne femme de chambre, elle m'a tout dit !

— Et vous êtes venue ! Et vous êtes ici !...

— Oui, je suis venue, pour vous dire que je vous pardonne, pour vous consoler, si vous pouvez l'être. Vous avez été bien coupable, monsieur le comte ; vous avez vos remords et moi mes regrets. Quand je vous ai quitté, quand je me suis éloignée de vous pour toujours, j'ai eu tort de ne point vous dire la vérité.

— La vérité ? fit le comte d'une voix étranglée.

— Aveuglé, trompé comme moi par une misérable créature, fou, peut-être, vous vous étiez rendu coupable d'un premier crime, mon silence vous a fait commettre le second.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! murmura le comte.

La comtesse se redressa avec une majesté de reine, et, d'une voix éclatante, elle dit :

— La comtesse de Bussières devait dire à son mari : Une d'Arfeuille ne faillit pas à l'honneur ; une d'Arfeuille n'est pas une courtisane ; une d'Arfeuille n'est jamais coupable !

Le comte, éperdu, frappé d'épouvante, poussa un sourd gémissement ; il porta ses mains à sa tête et ses doigts se crispèrent sur la peau de son crâne.

— Misérable ! misérable ! exclama-t-il ; c'était mon fils ! c'était mon fils !...

— Oui, monsieur le comte, c'était notre fils, il nous aurait consolés de l'autre ; il eût été votre orgueil, votre gloire, l'espoir de votre maison ; car, je le sais, il avait la distinction, la noblesse du cœur, l'âme grande.

En achevant ces mots, la comtesse éclata en sanglots.

— Ah ! maudissez-moi ! maudissez-moi ! exclama le comte.

— Non, dit-elle ; vous êtes plus à plaindre que moi ; je ne viens pas ici pour vous accabler, je viens pleurer avec vous afin de pouvoir vous consoler.

Tout en larmes, il tomba sur ses genoux, joignit les mains et prononça ces mots d'une voix suppliante :

— Pardon, pardon !

La comtesse lui tendit la main et l'aida à se relever. Ils s'assirent en face l'un de l'autre.

— Fatale jalousie ! murmura le comte ; que de mal j'ai fait dans ma vie !

— Dieu vous a éclairé et il vous pardonnera puisqu'il vous a donné le repentir.

— Mais moi je ne me pardonne pas !

— Cessez de vous accuser, monsieur le comte, nous n'avons plus à revenir sur le passé ; ah ! moi aussi, je me suis adressé d'amers reproches, et, bien souvent, humiliée devant Dieu ; j'ai déploré, j'ai maudit ma fatale fierté d'autrefois, qui nous a été si funeste.

— Maintenant, je reviens, dit la comtesse.

— Pour me consoler. Resterez-vous ?

— Quelques jours.

— Quelques jours, c'est peu !

— Vous pourrez venir à Arfeuille.

— Vous me le permettrez ?

— Je vous y invite.

Le comte saisit une main de sa femme et la couvrit de baisers.

— Monsieur le comte, dit la comtesse, si notre fils Edmond existait encore !...

— J'ai eu longtemps cette pensée, cet espoir, fit-il tristement. Mais j'ai appris, il y a quelques mois, quel avait été son malheureux sort.

— Ainsi, vous savez ?... interrogea la comtesse d'une voix tremblante.

— Oui. Notre fils, cet enfant qui serait aujourd'hui votre joie, qui vous rendrait le bonheur que je vous ai pris, notre fils Edmond n'est plus...

— Hélas ! soupira la comtesse.

— Oui, reprit le comte avec un accent farouche, il est mort, mort assassiné !

La comtesse jeta un cri et sa tête tomba sur sa poitrine.

— C'est encore une sombre et épouvantable histoire, reprit le comte d'un ton guttural : Voulez-vous savoir comment notre fils est mort ?

— Oui.

Alors le comte raconta à sa femme dans quelle circonstance on lui avait parlé, à Cayenne, d'un forçat condamné pour crime d'assassinat, pourquoi il s'était intéressé à Jean Renaud et avait conçu la pensée d'obtenir sa grâce. Il lui parla ensuite de son vieil ami Nestor Dumoulin, du voyage du célèbre avocat dans la Haute-Saône, de ses étranges découvertes, qui semblaient prouver l'innocence de Jean Renaud, et enfin, comment il avait reconnu par l'enquête de l'avocat, sans pouvoir en douter, que le jeune homme assassiné était son fils.

La comtesse l'avait écouté sans l'interrompre. Elle était sous le coup d'une émotion poignante. Deux ruisseaux de larmes coulaient le long de ses joues pâles.

Le comte, tenant sa tête entre ses mains, était secoué par un tremblement convulsif. Le poids de son malheur, de ses remords l'écrasait.

Après quelques instants de sombre silence, la comtesse prit la parole.

— Savez-vous, monsieur le comte, où notre malheureux fils a été enterré ? demanda-t-elle.

— Dans le cimetière du village de Frémicourt.

La comtesse poussa un profond soupir.

— Quand j'aurai fait une visite au cimetière où repose notre fils aîné, dit-elle, j'irai à Frémicourt m'agenouiller et prier sur la tombe abandonnée de son frère.

— Si vous le voulez bien, je vous accompagnerai, dit le comte.

— Oui, nous ferons ensemble ce pèlerinage.

» Savez-vous ce qu'est devenu cet homme que vous avez fait gracier ?

— Il a quitté la colonie pénitentiaire pour revenir en France.

— Et vous n'avez plus entendu parler de lui ?

— Non, mais j'ai tout lieu de supposer qu'il est revenu dans son pays où il espérait retrouver sa femme. Celle-ci n'était plus, mais sa fille, élevée par Jacques Mellier, a dû le consoler de la perte de sa compagne.

— Nous verrons Jean Renaud, monsieur le comte ; il nous parlera de lui. Mais la personne que je voudrais voir, surtout, c'est la fille de Mellier, cette malheureuse Lucile qui, selon toutes les apparences, aimait Edmond et en était aimée.

(A suivre.)

SPECTACLES
CINEMAS · THEATRE · CONCERTS

Un film d'espionnage à l'Etoile

Ingrid Bergmann est sans conteste l'une des plus grandes vedettes du cinéma. Allez la voir dans « La mystérieuse clef » (Les Enchaînés). Elle joue magnifiquement aux côtés de Gary Grant et Claude Rains.

Un film signé A. Hitchcok's est une garantie de succès. Vous ne vous étonnerez donc pas d'apprendre que **La mystérieuse clef** a tenu 3 semaines dans un des plus grands cinémas de Genève.

Tous les soirs à l'Etoile.

« Le Pirate des Mers », au ciné Corso

Le spectacle en technicolor le plus grandiose que l'écran puisse vous montrer, avec Paul Henreid, et Maureen O'Hara, troublante Espagnole, belle et fougueuse.

Un roman qui a paru dans le ciné-feuilleton du journal « Radio-Actualités ».

Cinéma REX Saxon

BLANC COMME NEIGE. — Avec son air benêt et son regard flottant, Bourvil, il y a quelques années, conquérait d'un seul coup la faveur unanime du public et semble l'avoir gardée. C'est pourquoi, à n'en pas douter, nombreux seront ceux qui viendront l'applaudir cette semaine au REX de Saxon dans **Blanc comme neige,** dont l'intrigue semble faite sur mesure pour lui. Vous l'y verrez dans le personnage de Léon Ménard, finaud et niais, lutter contre les vexations de la justice et gagner l'amour de celle qu'il aime.

Amour...
Galanterie...
Trahison...

Le cinéfeuilleton du journal Radio-Actualités

LE PIRATE DES MERS

Un grand film d'aventures en technicolor
avec
Paul HENREID
et
Maureen O'HARA

AU CORSO

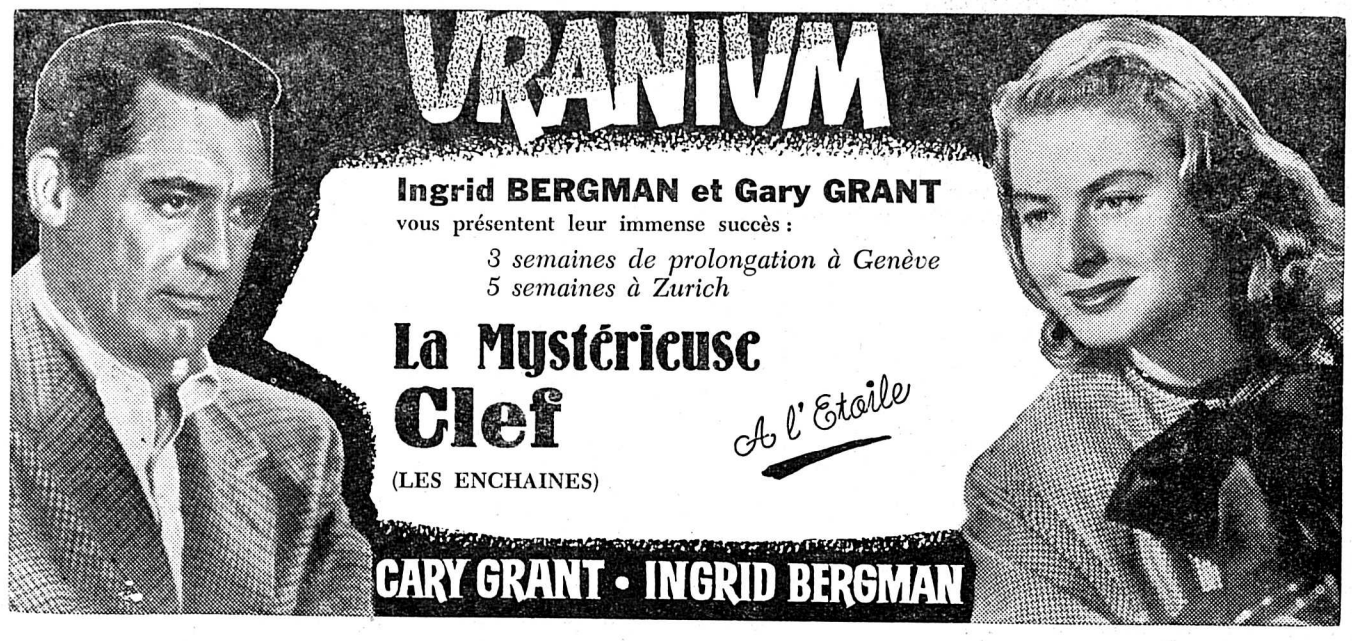

REX — SAXON
4 - 5 - 6 août
Bourvil
le roi du rire dans
BLANC comme NEIGE
un film ultra comique qui déride les plus moroses

Léon Delaloye
méd.-dentiste
MARTIGNY
absent

Dr ROUILLER
méd.-dentiste
ABSENT
jusqu'au 20 août
Consultera tout de même à Bagnes la matinée des 11 et 18 août.

Accordéoniste
est demandé pour la journée du 15 août.
Faire offres au Café-Restaurant Cantine de Proz.

AU JOUR LE JOUR

Projets nouveaux. — Régime transitoire. — Des réformes.

A peine le peuple suisse vient-il de rejeter la loi fédérale sur la réorganisation des finances, que de nouveaux projets vont lui être soumis.

Le vote négatif du 4 juin dernier n'a rien résolu et laisse sans issue la question de la réorganisation de nos finances fédérales. S'en doutaient-ils, ceux qui assuraient que le rejet de l'impôt fédéral direct et de l'application constitutionnelle faisant appel aux contingents cantonaux, permettrait une solution élégante de nos problèmes fiscaux ?

Car, à la base de tant de négations en la matière, se trouvent deux principes éternellement vrais en démocratie : ceux qui s'opposent à l'impôt fédéral direct ne veulent pas que l'on fasse un pas de plus dans la voie de la centralisation ; cela est acquis ; d'autre part, ils entendent que ni les Chambres, ni le Conseil fédéral, ne puissent créer des impôts, voter des charges fiscales nouvelles, sans que le dernier mot appartienne au peuple suisse lui-même.

Ce n'est pas une petite affaire que de trouver une assiette fiscale, convenant à tous et où soient respectés les principes constitutionnels et la souveraineté des cantons. Nous constatons que, depuis 1900, le peuple suisse a été appelé quinze fois en votation fédérale, pour se prononcer uniquement sur des projets de lois visant les finances de l'Etat : impôts, prélèvements fiscaux, timbre, sucre, alcool, impôt direct, etc. Et presque toujours, le peuple, jaloux de ses prérogatives, méfiant de l'emprise fiscale venant de Berne, adversaire d'une bureaucratie arrogante, a répondu non. Qu'on se souvienne des derniers scrutins : initiative Reval en 1941, régime du sucre, rejeté le 14 mars 1948, et le vote tout récent du 4 juin 1950, dont les résultats sont encore dans toutes les mémoires.

La situation demeure confuse et inchangée depuis deux mois. Les adversaires du projet qui fut rejeté, ont aujourd'hui l'obligation, sous peine de faillir à leurs droits et à leurs devoirs, de présenter un projet acceptable par le peuple suisse. Ils retrouveront les mêmes adversaires de l'impôt fédéral direct, auxquels s'ajouteront les mécontents des mesures nouvelles qu'ils proposeront et les 100,000 électeurs qui régulièrement votent non sur tout ce qui vient de Berne.

° ° °

Entre temps, le Conseil fédéral vient de publier un projet de régime transitoire des finances fédérales. Il confirme simplement, pour une durée de quatre ans, à peu d'exceptions près, le régime actuel et les impôts que nous connaissons. Sans doute, le revenu de la fortune a été exonéré jusqu'à 30,000 fr. au lieu de 10,000 francs de l'impôt de défense nationale ; il dispense de l'Icha certains produits de première nécessité tels le café, le thé, etc. ; mais il revient au régime de l'état de nécessité et aux habitudes dépensières du Parlement que le projet du 4 juin avait formellement condamnés. Il semble que le projet transitoire réaffirme la démagogie d'une Autorité revenue à ses anciennes habitudes, après la chaude alerte d'un projet fédéraliste.

Mais déjà des oppositions se dessinent dans divers milieux. On entend que ce projet, soumis au peuple, soit rejeté par un non énergique. Ce n'est pas, croyons-nous, ce que souhaitaient les rejetants du 4 juin.

Pour vaincre certaines objections au projet, on tente de nous faire croire que sans les recettes de 120 millions de l'impôt fédéral direct, la Confédération serait dangereusement privée de ressources. Cela fait sourire quand il s'agit d'un budget d'un milliard et demi. La suppression de cette recette ne pourrait avoir qu'une conséquence extrêmement heureuse : obliger une bonne fois la Confédération à freiner sa politique de subventions et à opérer de larges coupes sombres dans son personnel administratif inutile.

Sans doute, on peut se consoler que si, depuis si longtemps nous bataillons sur ce sujet insoluble, nous ne sommes pas seuls à la brèche. Tous les pays, lointains ou proches, ont dû prendre des mesures extrêmes pour assurer les recettes publiques nécessaires à la bonne marche de la cité. En pays totalitaires et despotiques, cela va tout seul : l'autorité décrète les impôts, nul n'a rien à dire et tous paient... sans regimber. Là où demeure un régime de démocratie et de liberté, on discute, on approuve et souvent on rejette les charges fiscales proposées. Si notre Charte fédérale consacrait chez nous un régime unitaire, les choses iraient plus facilement ; les cantons n'existant pas, la seule souveraineté venant de Berne, serait applicable de droit. Par notre fédéralisme, le problème fiscal est moins financier que politique.

Quoi qu'il en soit, le projet du régime transitoire des finances fera couler beaucoup d'encre. Adversaires et partisans vont concentrer leur efforts sur une lutte où — ne nous faisons pas d'illusions — les opposants à toute fiscalité entendent bien triompher.

Et après ? comme dit Gyp !

° ° °

On voudrait mettre fin à la fièvre du subventionnisme, génératrice de bureaucratie et de fonctionnarisme. L'abolition de cette manie de mettre en cause les finances fédérales pour tout et pour tous, est un des premiers jalons d'une réforme de nos finances. On le voit encore en matière de transports publics. Glissons sur les beaux millions que vont nous coûter chaque année les déficits des C. F. F. La Swissair, entreprise de transports aériens, sollicite un versement de la Confédération pour remettre en équilibre son bilan. C'est une vingtaine de millions qu'on demande à des contribuables qui ne sont pour rien dans cette affaire où des capitalistes escomptaient bien de solides dividendes et que ne concerne que les gens pressés et pouvant payer. Un luxe de personnel et des salaires insensés ne pouvaient que conduire à un échec qu'on nous demande de parer.

Allons-nous continuer à repêcher les entreprises privées en mal d'argent et à subventionner pour le plaisir de dépenser les millions de la Confédération ?

On a calculé que de 1942 à 1948, la Confédération a dépensé, au titre des subventions pour l'abaissement des prix, la somme de 1 milliard et 80 millions de francs. Pendant la même période, le rendement de l'impôt sur le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 milliard et 50 millions de francs, en sorte que la Confédération a repris d'une main ce qu'elle donnait de l'autre.

Sait-on ce que ces manipulations inutiles d'argent ont coûté de millions en salaires de fonctionnaires et de frais généraux ? On aimerait bien le savoir !

Il y a dans le monde des coups de balais qui se perdent !

A. Tanirem.

ONDES ROMANDES

SAMEDI : 7.10 Réveille-matin. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos et concert matinal. 11.00 Emission commune. 12.15 Variétés populaires. 12.30 Chansons de Wallonie. 12.46 Informations. 12.55 Le masque bleu, de M. Raymond. 13.00 Vient de paraître... 14.00 Editions nouvelles, livres nouveaux. 14.15 Le Carnaval romain, ouv. de Berlioz. 14.25 J.-S. Bach, causerie. 15.00 Musique de divertissement. 16.30 Emission commune. 17.30 Les enregistrements nouveaux. 15.30 La bourse aux disques. 16.00 Swing-sérénade. 18.00 Cloches du pays. 18.05 Pour petits et pour grands : Le petit lord. 18.40 Le courrier du secours aux enfants. 18.45 Le Roi Christian II, suite de Sibélius. 18.55 Le micro dans la vie. 19.15 Informations et Tour de France. 19.25 Radio-Lausanne au Cervin. 19.45 Sam'di-magazine. 20.10 Vedette en visite : Adrien Adrius. 20.25 Trois contes de Guy de Maupassant. 21.35 Les variétés du samedi. 22.00 Histoire de la valse. 22.30 Informations. 22.35 Radio-Lausanne au Cervin : A la cabane du Hörnli. 22.40 Musique de danse.

DIMANCHE : 7.10 Le salut musical. 7.15 Informations. 7.20 Radio-Lausanne au Cervin. 8.40 Radio-Lausanne au Cervin. 8.45 Grand-messe. 9.55 Radio-Lausanne au Cervin. 10.00 Culte protestant. 11.00 Radio-Lausanne au Cervin. 11.05 Concerto de piano, de Paderewski. 11.35 Le disque préféré de l'auditeur. 12.00 Radio-Lausanne au Cervin. 12.05 Musique champêtre. 12.15 Culture paysanne. 12.30 Suite du disque préféré. 12.46 Informations. 12.55 Le Chœur du Régiment de Fribourg. 13.00 Radio-Lausanne au Cervin (au sommet). 13.20 Suite et fin du disque préféré de l'auditeur. 14.00 George et Margaret, la pièce du dimanche. 15.45 Variétés romandes. 17.00 L'heure musicale. 18.20 Sonate pour piano, de Haydn. 18.30 L'émission catholique. 18.45 Water Music, de Haendel. 19.00 Résultats sportifs. 19.15 Informations et Tour de France. 19.25 Hiroshima, 6 août 1945. 19.45 Promenades brésiliennes. 20.05 Jane et Jack. 20.20 Jacques Hélian et son orchestre. 20.25 Simple police. 20.55 Radio-Lausanne au Cervin (retour à la cabane). 21.05 Le Pays du Sourire, opérette de Lehar. 22.00 Histoire de la valse. 22.30 Informations. 22.35 Au goût du jour.

LUNDI : 7.10 Réveille-matin. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos et concert matinal. 11.00 Emission commune. 11.50 Refrains et chansons modernes. 12.15 Le kiosque à musique. 12.46 Informations. 12.55 Dawn Fantasy, de Peter Yorke. 13.00 Avec Bing Crosby. 13.15 Valses de France. 13.40 Œuvres de Maurice Ravel. 16.30 Sonate pour violon et piano, de Prokofiev. 16.50 Airs italiens anciens. 17.00 Quintette instrumental italien. 17.30 Mélodies françaises de fin de siècle. 18.00 Balades helvétiques. 18.30 Conversation avec un ami : C.-A. Puget. 18.40 A la découverte du monde : La Grèce. 18.55 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. Tour de France. 19.25 Le miroir du temps. 19.40 La chanson au microscope. 20.00 La onzième heure, pièce policière. 21.10 Bateau-promenade. 22.10 Benny Goodman à Lausanne. 22.30 Informations. 22.35 Les Nations Unies vous parlent... 22.40 Nocturnes et sérénades modernes.

MARDI : 7.10 Réveille-matin. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos et concert matinal. 11.00 Musique légère suisse. 11.30 Emission commune. 12.15 Concert Grieg. 12.46 Informations. 12 h. 55 Un disque. 13.00 Le bonjour de Jack Rollan. 13.10 Les orchestres en vogue. 13.30 Compositeurs suisses : Walter Geiser. 13.55 Un air pour soprano. 16.30 Thé dansant. 16.55 Œuvres pour piano. 17.15 Concreto en ré min., de Vivaldi. 17.30 Premier quatuor, de Constantin Regamey. 17.55 Deux aquarelles pour clavecin et orchestre. 18.00 Balades helvétiques. 18.30 Cinémagazine. 18.55 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.40 Music Time. 20.10 Le point d'orgue. 20.30 La pièce du mardi : Les Deux Ecoles. 22.10 Petite symphonie pour instruments à vent, de Gounod. 22.30 Informations. 22.35 Les Nations Unies vous parlent... 22.40 Le Grand Prix du disque 1950.

La grande vedette MGM Robert Taylor

Un cibare tué

Au cours d'un exercice au stand de Wil, un jeune tireur manipulait un fusil quand un coup partit, atteignant Nicolas Aggeler, 33 ans, chef cibare de la Société des carabiniers de Wil, qui procédait à l'enlèvement d'un pieu dans le champ de tir. Le malheureux a été tué sur le coup. Il laisse une femme et cinq enfants.

Mi-été d'Anzeindaz Du 12 au 13 août
Grand BAL
Bonne musique, vins de premier choix
Se recommande :
Alfred ULDRY, nouv. tenancier, Refuge des Diablerets

On demande pour le 1er septembre
JEUNE FILLE
sérieuse, pour aider dans un petit ménage avec un enfant. S'adresser ou se présenter dès le 14 août chez Mme A. Buob - Nasoni, 8, quai Maria - Belgia, Vevey.

A VENDRE
1 hache-paille à 5 coupes.
1 coupe-racines à disques, N° 3.
3 herses à champs.
1 morceleur à betteraves.
Machines neuves, prix de liquidation. - S'adresser à Charles Roduit, Martigny, tél. 6 11 72.

CASINO DE SAXON
Dimanche 6 août
Bal des abricots
organisé par la Jeunesse radicale
MATCH AUX QUILLES

SAXON
On achèterait, au coteau de Saxon, une **PARCELLE arborisée,** de 2,000 à 3,000 m² en plein rapport.
Faire offres par écrit à Franck Recordon, à Sapinhaut sur Saxon.

Jeune
CHAUFFEUR
ayant permis poids lourds, légers et professionnel **cherche place.** - Libre tout de suite. S'adresser au journal sous R 1975.

On demande une
JEUNE FILLE
sachant un peu cuisiner et au courant des travaux de maison, pr 1 mois au bord du lac. S'adresser au journal sous R 1974.

PERDU
à Martigny
MONTRE dame or, bracelet cuir, marque « Tissot », parcours r. Gd-St-Bernard - le Bourg - Cimetière.
Prière de la rapporter contre récompense au bureau du journal.

Le monde en quelques lignes

Un « Gang de l'or » à l'œuvre

Trois barres d'or évaluées à près de 100,000 dollars ont été volées par deux bandits masqués à la banque « Coniarum Mines Limited » à Timmins (Ontario).

Les deux hommes se sont servis de lampes à acétylène et de dynamite pour faire sauter les portes des coffres, et se sont enfuis dans une automobile qui les attendait.

L'avion Paris-Bamako a explosé

Une colonne de secours des services de sécurité des territoires du sud algérien a atteint l'épave du « Bristol » Paris-Bamako et a fait savoir qu'aucun survivant n'avait été retrouvé.

D'après les premiers renseignements parvenus à Alger, il semble se confirmer que l'avion accidenté a explosé en vol.

Grêle dévastatrice

Des dizaines de millions de francs de dégâts ont été causés mercredi matin par un orage de grêle d'une violence extraordinaire qui s'est abattu sur la région de Mayres, Montpezat et Buzet, dans l'Ardèche (France), anéantissant totalement les récoltes. D'énormes grêlons, certains pesant plus de 200 grammes, ont recouvert le sol sur une épaisseur de 20 cm.

Chute mortelle de deux alpinistes au Mt-Blanc

Deux alpinistes parisiens ont fait une chute mortelle mercredi à la Dent du Requin, sur Chamonix. Le corps de la jeune fille a été trouvé par une cordée de secours conduite par le guide Coquoz, de Salvan, complètement déchiqueté, au pied d'une falaise de 300 mètres. Celui de son compagnon n'a pas encore été découvert, une épaisse couche de neige gênant les recherches.

Horrible drame de famille

Neuville-les-This, petite commune située à 10 km. de Mézières (France), deux enfants, âgés de 14 et 11 ans, ont tué leur père à coups de pelle et de pioche.

La victime, Victor Magnin, âgé de 52 ans, père de six enfants, ivrogne et paresseux, vivait séparé de sa famille depuis 18 mois et avait, à plusieurs reprises, menacé sa femme et ses enfants.

C'est lorsqu'il se présenta au logis que ses enfants le frappèrent à mort.

Une garde locale en Allemagne occidentale

La police chargée jusqu'ici de la surveillance des entreprises dans les territoires occupés par les Américains en Allemagne fusionnera sans tarder avec les « compagnies du service du travail », a annoncé un porte-parole du Q. G. de l'armée américaine. La nouvelle organisation comprendra 25,000 membres de diverses nationalités européennes dont 16,000 Allemands.

Le Salon du Cycle à Sion
vous offre un grand choix de **remorques** de toutes grandeurs, à des **prix les plus bas.**
Pierre Ferrero, mécanicien, place du Midi, **Sion.**

VALAIS

Une « première » au Cervin

Samedi 5 et dimanche 6 août, le Cervin sera le cadre d'une sorte de « première radiophonique » dont nous avons déjà parlé, et qui, à l'exploit sportif, alliera une belle performance technique.

Trois cordées de trois hommes — conduites par des guides de réputation internationale, comme Otto Furrer, Elias Julen et Gottlieb Perren — escaladeront l'abrupte paroi et gagneront le sommet, à 4505 mètres. Grâce aux retransmissions assurées par des postes français, américains, anglais et australiens, on pourra suivre les péripéties de l'ascension, commentées par un jeune professeur britannique établi à Lausanne. Un second reporter spécialisé dans les retransmissions sur ondes courtes, un photographe et des porteurs seront de la partie. Des essais auront lieu au cours de la semaine et des enregistrements seront pris au cas où le temps ne permettrait pas, les 5 et 6 août, le sensationnel reportage.

Accidents aux chantiers

Un ouvrier travaillait sur un chantier près d'Arolla quand des blocs de rochers détachés par les pluies l'atteignirent aux jambes et le blessèrent sérieusement.

— M. A. Beytrison, occupé comme ouvrier au chantier de la Dixence, a été blessé aux jambes également par un retour de manivelle. Souffrant de larges plaies, il a été transporté à l'hôpital de Sion.

Nos hôtes

Le peintre italien Severini, qui vient d'obtenir un prix d'un million de lires de la Biennale de Venise, séjourne actuellement aux Mayens de Sion avec son épouse et sa fille.

Chute de trois alpinistes à l'Allalinpass

Un grave accident s'est produit mardi dans la région de l'Allalinhorn. Trois alpinistes, deux Anglais et un professeur de l'Université de Berne, étaient partis sans guide de la cabane Britannia pour faire l'ascension de cette sommité. A environ 200 mètres au-dessous de l'Allalinpass, l'un d'eux, encordé, tomba dans une crevasse de 20 mètres, entraînant avec lui son camarade. L'accident avait été vu par des guides qui se trouvaient dans les environs. Ils se portèrent au secours des victimes. Les malheureux furent retirés de leur triste position, mais M. Ware ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Quant à son compagnon, il est blessé aux jambes. Le professeur est indemne.

Coup de mine mortel à la Dixence

Un ouvrier qui travaillait à l'entrée du tunnel du barrage de la Dixence a été surpris par un coup de mine à retardement et mortellement atteint. La victime, M. Victor Rudaz, de Vex, était âgé de 47 ans et père de trois fillettes. Ce malheur a jeté la consternation dans la région.

A la Maison du St-Bernard

Le Chapitre du Grand-St-Bernard a procédé aux nominations et transferts suivants :

Est nommé procureur à Martigny, M. le prieur Bonvin, à Lens. M. Loye, qui a fonctionné en cette qualité pendant 10 ans, est transféré dans la vallée d'Aoste.

M. le chanoine Clivaz, anciennement vicaire à Martigny, actuellement à Ecône, est nommé prieur de l'Hospice du Grand-St-Bernard en remplacement de M. le chanoine Gabioud.

M. le chanoine Quaglia, à Flanthey, est nommé prieur de l'Hospice du Simplon en remplacement du chanoine Mudry qui vient à Flanthey.

Baisse sur les macaronis

D'après la nouvelle liste de prix de l'Union des fabricants suisses de pâtes alimentaires, les prix de ces produits sont abaissés dès le début du mois d'août, de cinq à dix centimes par kilo suivant la qualité et la sorte. Cette baisse a été rendue possible par le fait que l'administration fédérale des blés a réduit les prix de vente du blé dur utilisé comme matière première dans l'industrie des pâtes alimentaires.

A propos du circuit d'Y-Coor à Montana

D'entente avec le Département des travaux publics et la commune de Montana, à l'occasion du critérium cycliste d'Y-Coor à Montana-Vermala, le 6 août 1950, la circulation sur le parcours de la course (place Mirabeau - route du Rawyl - les Vignettes - route Crans - garage Zufferey - chalet Beau-Rivage - chemin de la Promenade - Farinet-Bar - place Mirabeau) est interdite de 14 h. à 16 h., dimanche 6 août.

La circulation est déviée pendant ce temps par la route de Vermala - Belgica - garage Moderne - Chantecler, dans les deux directions.

On est prié de se conformer strictement aux ordres de la police de circulation et des sentinelles.

Société de développement de Montana.
Comité d'organisation du Critérium.

Ceux qui s'en vont

A Saillon, vient de décéder M. Edouard Thurre, ancien vice-juge, décédé à l'âge de 88 ans.

— A Bramois, sera enseveli demain samedi M. Joseph Bruttin, cafetier, mort à l'âge de 43 ans seulement.

— Dimanche, à Saxon, sera conduit à sa dernière demeure M. Adrien Lamon, maître-boucher, décédé dans sa 52e année.

A toutes ces familles endeuillées, nos sincères condoléances.

Charrat

FETE CANTONALE DE LUTTE LIBRE. — (Corr.) — La Fête cantonale de lutte libre, troisième du nom, déroulera ses péripéties dans trois semaines, soit le 20 août, à Charrat. Le comité d'organisation est sur la brèche depuis quelque temps et tout laisse prévoir une parfaite réussite de la dite journée. Les inscriptions, tant des invités que des Valaisans, affluent en grand nombre et nous sommes certains que la lutte sera chaude pour la couronne tant désirée. Qu'il nous soit toutefois permis d'avertir les lutteurs retardataires de bien vouloir s'inscrire pour le 5 août, ceci afin de faciliter la tâche des organisateurs. Que chacun contrôle également son assurance auprès de sa section.

Le programme de la journée sera publié en temps voulu dans la presse. Maintenant, lutteurs et sympathisants, vos amis de Charrat vous souhaitent la plus cordiale bienvenue. L. D.

Bouveret

AVEC NOS SAUVETEURS DU LEMAN. — (Corr.) — Cette journée annuelle des Sauveteurs du Léman s'est déroulée dans le cadre grandiose de la rade d'Ouchy. La section de Bouveret, fidèle à sa tradition, se rendit à cette manifestation avec un bel esprit de camaraderie et avec beaucoup d'entrain.

Concourant dans les premières équipes du matin, Bouveret reste leader de la journée jusqu'au début de l'après-midi, où une autre section vint lui enlever le premier prix.

Toutefois, nos vaillants sauveteurs sauvegardèrent leurs couleurs en se classant deuxième à 10 rameurs officiels. Il s'agit d'un réel succès.

Les soins à donner aux noyés, qui comportent une discipline du concours, furent également bien réussis.

La plonge était assurée par M. Robert Clémenz, un vaillant du lac, tenace et énergique.

Malgré une blessure qu'il contracta au moment de la plonge, M. Clémenz mena rondement son mannequin sur la distance réglementaire et perdit connaissance à l'arrivée. Ce courage émerveilla les gars du lac qui trouvèrent en ce jeune homme l'exemple requis d'un véritable sauveteur.

Dans l'ensemble, Bouveret est classé 6e au classement général sur 33 sections.

A leur arrivée au Bouveret, les membres reçurent les ovations méritées et M. Alfred Richon, président de la société prononça un discours.

La musique joua en leur honneur plusieurs morceaux et la victoire fut fêtée sur le pont de danse lacustre jusque dans la nuit.

Les méfaits de la foudre

A Val d'Illiez, dans la nuit de mardi à mercredi, pendant le violent orage qui s'est abattu sur la région, la foudre est tombée à l'alpage des « Bochasses » et a tué un cheval appartenant à M. Paul Mariétan. L'animal n'était pas assuré et avait été payé plus de 3000 francs.

Un noyé identifié

L'homme noyé dans le Rhône et qui fut retiré l'autre jour au barrage de la Souste a été identifié comme étant M. Emmanuel Welschen, 62 ans, de Binn.

Les accidents de la route

Près de la cantine de Proz, sur la route du Grand-St-Bernard, une voiture conduite par Mme Morand s'est jetée contre un mur au moment d'un croisement. Dégâts matériels.

— A Orsières, deux automobiles étrangères sont entrées en collision, l'une d'elles ayant dérapé sur la chaussée mouillée. L'épouse d'un conducteur a été blessée à la tête.

— Un camion piloté par M. R. Rappaz et une voiture genevoise se sont tamponnés à Saxon. Dégâts.

— Entre Martigny et Vernayaz, une automobile lausannoise a dérapé sur la route détrempée et a tourné fond sur fond dans un pré. L'épouse du conducteur et deux fillettes âgées de 13 ans ont été légèrement blessées. Les dégâts à la machine sont évalués à 1800 fr.

— Sur la route de Bovernier, une auto anglaise est venue s'emboutir dans l'arrière d'un car qui s'était arrêté pour laisser passer un autre véhicule. 2300 fr. de dégâts, plus quelques contusions aux deux occupants de la voiture.

— Un cide-car et un autocar d'Ayer sont entrés en collision sur la route de Vissoie. Dégâts matériels seulement.

Il a grêlé à Fully

(Corr.) — Pendant l'orage qui a sévi mardi soir, la grêle est tombée sur la région, mais n'a heureusement pas causé de gros dégâts.

Le fait méritait cependant d'être signalé, car il est rare de voir grêler à Fully.

Course d'autos au Grand-St-Bernard

Une course automobile est organisée les 5 et 6 août, d'Aoste au Grand-St-Bernard. La route sera fermée sur le **versant italien** à toute circulation :
samedi 5 août, de 12.00 à 17.00 ;
dimanche 6 août, de 09.30 à 17.00.

Aux motocyclistes valaisans !

En cas de temps incertain, la Landsgemeinde du Moto-club valaisan qui doit avoir lieu dimanche à Thyon se déroulera à Sion. Parc et réception dès 9 h. sur la Planta. Renseignements jusqu'à samedi à midi : tél. 2 19 05 ; après midi et soir : tél. 2 15 84, Sion.

COURTES NOUVELLES

Près de Daillens (Vaud), un motocycliste est entré dans un troupeau de vaches marchant sur la route. Le malheureux a été transporté à l'hôpital de St-Loup avec une fracture du crâne.

— A Hermance (Genève), le feu a complètement détruit un chalet de deux étages appartenant à un médecin. Les dégâts se chiffrent par 80,000 francs.

— Un sac postal contenant des pièces d'or pour une valeur de 15 millions de francs a disparu de la gare de l'Est, à Paris.

— En Corée, les Américains annoncent avoir reculé de 80 km. au cours des quatre derniers jours dans le secteur central.

— On indique, dans les milieux informés, que le roi Léopold reviendra séjourner en Suisse pour un temps indéterminé.

De Martigny au Grand-Saint-Bernard

Plaquette richement illustrée que chacun voudra posséder

Prix Fr 3.50 ★ En vente dans toutes les librairies

EDITIONS OCTODURE - MARTIGNY

Le 1er Août

A Verbier

On nous écrit :

La fête nationale, cette année, nous a amené la pluie dont nous avions si grand besoin. Les récoltes, en effet, dépérissaient à vue d'œil. Les alpages menaçaient de ne plus suffisamment nourrir nos bêtes. Tout rougissait sous une chaleur continue, étouffante et tropicale.

Et voici qu'au soir du 1er août, alors que les feux de joie et de reconnaissance s'allumaient par-ci par-là, dans nos mayens, dans nos montagnes, le courant nous amène une énorme quantité de ouate chargée d'eau. Bientôt c'est une vraie cataracte qui déverse dans la région.

Adieu les feux du Premier Août !... Adieu les belles paroles de nos orateurs !... Pauvre Premier Août, entendait-on dire, alors qu'il était plein de richesses, plein de promesses, plein de récompenses !

Mais saint Nicolas de Flue ne voulut pas permettre que l'on marquât ainsi l'occasion annuelle de remémorer les bienfaits du Créateur et des créateurs de la Suisse, libre depuis des siècles et vivant encore dans l'espérance de la perpétuité de cette chère liberté.

Cette liberté que nous bénissons, que nous chantons en ce jour est menacée d'être entamée, effacée, sapée. Mais jusqu'à ce jour nos autorités prévoyantes se sont tenues en éveil et ont su et pu maintenir notre neutralité, laquelle nous conserve la paix au milieu de tant de dangers qui nous menacent de toutes parts. Les sapeurs, les ravadeurs, où ne sont-ils pas ?

C'est ce qu'au milieu des lampions, des feux, ont admirablement exprimé nos orateurs du jour : MM. Louis Baillifard, président de la commune de Bagnes, le chanoine Farquet, révérend recteur de Verbier, et le pasteur Glardon en séjour dans notre station.

La foule, qui sut profiter d'une accalmie du temps, les applaudit frénétiquement et multiplia les chants de gaîté, de prière et de reconnaissance. Puis, sur les paroles de remerciements de M. Besson, président de la Société de développement, on se dispersa, on se retira pour laisser à nouveau la pluie bienfaisante répandre dans la région ses richesses et ses espoirs.

La fête nationale de 1950 restera pour tous une fournisseuse de bienfaits, et pour les esprits, et pour la campagne. Elgé.

A Bouveret

(Corr.) — Avec le dynamisme de Mlle Solange Roch, cette manifestation patriotique a toujours enthousiasmé la population et chaque année toutes les familles participent de cœur et d'esprit à la commémoration de la fondation de notre Patrie.

Toutes les sociétés sont représentées au cortège placé sous la direction de M. Charles Favez. Au-dessus des féeriques lueurs émergent les drapeaux de la Société de sauvetage du lac Léman, de la société de musique « L'Etoile du Léman », du Football-club, de la Jeunesse locale, de la Société des carabiniers. Les drapeaux valaisan et suisse font le plus bel effet dans cette foule qui semple couler dans les rues de la localité.

Des groupes nombreux de petites filles en costumes du pays, de petits garçons en hallebardiers attirent l'admiration, et c'est sous de véritables ovations que ces adolescents passent entre les haies des spectateurs.

Dans les rangs des personnes officielles on remarque le Conseil communal, M. le Rév. curé de la paroisse et des Rév. Pères de l'Ecole des Missions. Miss Helvétie, en longue robe de satin et à la chape écarlate, connut un véritable succès.

Sur la place de l'église, la partie officielle est organisée. L'Hymne national est exécuté dans un recueillement religieux. M. le Ré cudré prononce le discours de circonstance et rappelle le devoir du vrai patriote.

Après quelques productions, la population se rendit sur le quai où des jeux populaires étaient prévus. L'orage renversa les plans et la fête se poursuivit par un bal à la Taverne de la Tour.

A St-Gingolph

(Corr.) — A six heures, le matin, la population est réveillée par les 13 coups de canon, c'est-à-dire un coup par district. A 9 heures, un office religieux très fréquenté fut donné sur l'emplacement de fête, soit la place du débarcadère, où un autel rustique était aménagé.

Dès l'après-midi, depuis 14 heures, des joutes nautiques des plus intéressantes égaient la population.

Dans la soirée, un cortège aux flambeaux très ordré se déplace dans la direction du haut du village aux sons de la société de musique « Les Enfants des Deux Républiques ». Une vingtaine d'officiels ouvrent la marche. Sont présents M. de Torrenté, du Registre foncier de Monthey, les conseils communaux suisse et français, une délégation des administrations, les présidents des sociétés locales, le Rév. curé de la paroisse, la direction du Collège, etc., accompagnés de l'adjudant de la police française et du chef de poste de la gendarmerie cantonale.

Tout au long du parcours, le cortège défile entre une haie de spectateurs et entre des cascades de feux d'artifice.

Le discours de circonstance est prononcé par M. de Torrenté. M. le président Benjamin Fornay introduisit l'orateur et souhaita la bienvenue à tous.

La musique, sous la direction de M. Paul Bénet, musicien de haute classe, attira l'admiration et de la population et des estivants. Il en fut de même du chœur mixte.

Comme point final, il fut offert à la population un jeu de feux d'artifice au large du lac.

Nous nous plaisons à relever que ce fut la première fois que cette manifestation patriotique se déroula avec autant de précision et d'organisation. Tout avait été prévu, de sorte que les points du programme furent respectés à la minute. Nous nous faisons un plaisir d'énumérer ci-après les noms des membres du comité d'organisation, en leur présentant nos félicitations : MM. Clément Derivaz, vice-président de la commune ; Eugène Luisier, caporal de la gendarmerie ; André Bénet, conseiller, et Edmond Favez.

De villes en villages

A SION, toutes les sociétés locales ont participé au cortège conduit par un peloton de gendarmes et l'Harmonie municipale. Sur la Planta, le discours traditionnel a été prononcé par M. Raymond Clavien, président de la Bourgeoisie. Chants, productions musicales et gymniques ajoutèrent à la réussite de la manifestation.

A SIERRE, c'est M. le conseiller national Francis Germanier qui prononça l'allocution de circonstance en présence d'une grande foule.

A ST-MAURICE, l'« Agaunoise », qui s'en est allée comme de coutume donner un petit concert aux malades et sœurs-infirmières de St-Amé, a conduit le cortège de la gare à l'Hôtel de ville où M. le préfet Alphonse Gross prononça un magnifique discours. La foule se rendit ensuite à la place des Ecoles où la fête se poursuivit par les productions des sociétés de la ville.

A CHAMPEX, la cérémonie patriotique se déroula devant l'Hôtel du Grand-Combin. L'allocution fut prononcée par M. Joseph Moulin, conseiller national. Le cortège, réunissant estivants et indigènes, longea le lac magnifiquement illuminé.

A SALVAN, la manifestation s'est déroulée sur la petite place de la localité, en présence d'une foule nombreuse.

L'allocution a été prononcée par M. le député Jean-Maurice Gross. Se produisirent ensuite la fanfare et les « Vieux Costumes », qui furent très applaudis.

AU CHATELARD, la population de ce village frontière eut la joie d'applaudir un groupe folklorique de Chamonix. Les vieilles danses entraînantes furent exécutées avec brio, particulièrement le « Quadrille des lanciers » qui fit l'admiration de tous. La colonie suisse de Chamonix, venue en autocar, s'était jointe aux habitants de l'endroit pour cette soirée de fête nationale.

Le couronné

mérite son titre et gagne loyalement ses lauriers par sa supériorité. En son genre, **Thomy** se distingue aussi et doit son succès tout simplement à ses qualités.

Chacun connaît la Moutarde Thomy

Sierre

Ceux qui s'en vont

A Sierre est décédée, à l'âge de 65 ans, après une douloureuse maladie, Mme Adèle Gœrlitzer. Elle avait servi la paroisse évangélique de Sierre avec une fidélité exemplaire, en assumant durant 35 ans les fonctions de concierge de l'école et de la chapelle.

A L'ETRANGER

La Suède n'adhérera pas au Pacte atlantique

« La Suède n'entend absolument pas adhérer au Pacte de l'Atlantique, qu'elle soit ou non invitée à le faire », a déclaré jeudi M. Erlander, premier ministre, en réponse aux rumeurs selon lesquelles une invitation à se joindre à l'organisation défensive occidentale serait prochainement envoyée à la Suède.

Un programme de réarmement britannique

Le gouvernement anglais a annoncé hier soir jeudi un programme de réarmement portant sur le montant de 3,4 milliards de livres sterling qui sera exécuté au cours des trois prochaines années.

Ce programme augmentera de 8 à 10 % la part des dépenses militaires sur le revenu du peuple anglais.

Au bord du précipice

Mercredi après midi, un autocar français transportant quelque 35 pèlerins à Rome, était engagé dans les lacets de la Biascanina, entre Lovorgo et Giornico (Tessin), quand soudain le frein à pied ne fonctionna plus.

Le lourd véhicule vint se jeter violemment contre le garde-fou, mais grâce à la résistance du parapet, il resta en équilibre sur le bord de la route. Cependant un passager, âgé de 50 ans, s'est tué en sautant du car avant le choc.

22 centimes par semaine...

voilà ce que coûte un abonnement au journal LE RHONE d'une année (deux fois par semaine), avec 1000 fr. d'assurance-accidents pour deux personnes.

y avez-vous pensé ?